

Le MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

73e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI LE 29 MARS 1957

No 1

\$4,475. pour 15 prêts d'honneur consentis à des étudiants

"Le Service d'Education du Collège Sacré-Coeur de Montmagny, Inc.", une initiative de l'Amicale Sacré-Coeur. — 15 prêts favorisent des étudiants qui n'auraient pu sans cela poursuivre leurs études. — Appel à toute la population de Montmagny le 7 avril prochain.

Pour une troisième année, le 7 avril prochain verra se répéter à Montmagny, le geste magnanime de toute une population qui comblera les mains tendues pour recueillir un fonds d'aide aux étudiants. Le geste sera d'autant plus beau que le don est sans retour et au bénéfice total des jeunes de chez nous.

La fondation du premier Prêt d'Honneur dans notre province, date de 1944; il venait s'ajouter aux nombreuses oeuvres sociales de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Un journaliste ne craignait pas d'écrire à ce sujet qu'il s'agissait de "l'initiative la plus pratique, la plus profitable, la plus importante qu'ait eue la Société St-Jean-Baptiste depuis sa fondation".

La formule s'est avérée des plus efficaces, puisque de nombreux centres ont suivi l'exemple de la métropole. A Sherbrooke, depuis 1948, existe un organisme semblable, qui a déjà avancé au delà de

\$50,000. à plus d'une centaine d'étudiants. Québec, Verdun, St-Georges de Beauce ont adopté la même formule avec succès.

Grâce à l'Amicale Sacré-Coeur, Montmagny ne tire pas de l'arrière dans ce domaine, puisque en 1955 une association, était fondée et son existence juridique sanctionnée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sous le vocable de "Service d'Education du Collège Sacré-Coeur de Montmagny, Inc."

Dès cette première année, \$3,823.30 furent souscrits à la caisse du nouvel organisme, et \$2,025, étaient ensuite prêtés à sept étudiants, moyennant la seule promesse d'honneur de rembourser une fois leurs études terminées.

L'an dernier, la souscription rapporta \$2,917.32. Les prêts consentis, cette année, couvrent le montant de \$2,450, et favorisent huit étudiants.

Après deux ans seulement

(Suite à la page 16)



M. Jean-Paul Tremblay, prés. du Service d'Education du Collège S.-C. Mont'y, Inc.

Parents-Educateurs

Jeudi, le 28 mars 1957, l'Association Parents - Educateurs présentait à une assistance aussi fidèle que nombreuse, un forum sur l'éducation, dirigé par le Rév. Père Henri Lévesque, o.p.

Le célèbre conférencier expliqua d'abord à son auditoire d'une manière très explicite, la somme des efforts par lesquels l'enfant parvient à la perfection propre à sa nature.

(Suite à la page 16)

Au Richelieu-Montmagny

Dr ANDRÉ DORION, O.D.

Le Club Richelieu de Montmagny aura l'honneur de recevoir comme conférencier, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi, 1er avril, au Manoir St-Louis, à 6 heures et quart, le Dr André Dorion, O. D., directeur et vice-président général de la Société Richelieu, président de la Société d'Optométrie de Québec, et vice-président honoraire du Collège des Optométristes de la Province, ex-président du Club Richelieu-Québec.

Le distingué conférencier, qui traitera de "LA DOCTRINE RICHELIEU", sera présenté par M. Emilien Blanchet, courtier en assurances, et remercié par le Dr Albert Dumas, m.d., deux ex-présidents du club Richelieu de Montmagny. Ce dîner-causerie sera présidé par le Rr Jean-Marie Dionne, M. V., président du club.

Anna-Marie Globenski, pianiste au dernier concert des J. M.

Les J.M.C. de Montmagny auront le plaisir d'accueillir, pour leur dernier concert de la saison 1956-1957, une jeune pianiste canadienne dont la carrière s'annonce particulièrement brillante: Anna-Marie Globenski.



Née à St-Barthélémy, Mlle Globenski poursuit ses études musicales à l'école Vincent d'Indy, d'Outremont, dans les classes de piano et de composition des Maîtres Jean Dansereau et Claude Champagne. Elle obtint son baccalauréat en musique en 1949 avec la note grande distinction. En 1951, elle obtint sa maîtrise avec très grande distinction et se signalait également à l'attention musicale de Montréal en obtenant une bourse d'études du Ladies' Morning Musical Club et en remportant le prix d'Europe la même année. — Grâce à ce prix, elle séjourna un an au Conservatoire de Paris dans la classe de l'éminent pianiste Marcel Ciampi; après une seule année d'études, elle décrochait le plus haut diplô-

me décerné aux étudiants étrangers.

En 1952, elle partit pour Vienne afin de travailler avec le grand maître Bruno Seidhofer, titulaire de la classe de piano à l'Académie de Musique de Vienne où elle doit, cette année, passer les examens.

(Suite à la page 16)

La Société de Réhabilitation de Montmagny est incorporée

Une requête, signée par huit citoyens de notre ville, a été déposée, cette semaine, par les soins de Me Robert Daveluy, avocat, au parlement de Québec en vue de l'incorporation de la Société de Réhabilitation de Montmagny Inc. Née d'une initiative du club Rotary de Montmagny, cette société a pour but de constituer un service efficace d'aide aux infirmes des comtés de Montmagny et L'Islet. Affilié à la clinique de Réhabilitation de Québec qui dispose de moyens les plus perfectionnés de recherches et de traitement, l'organisme ainsi créé dirigera utilement les handicapés de notre région et leur permettra, dans toute la mesure possible, de retrouver le plein usage de leurs facultés.

Huit citoyens en vue de Montmagny ont accepté d'être les directeurs provisoires de la Société et comme tels ont donné leur signature à la requête d'incorporation. Il s'agit de l'hon. Jos. Boulanger, C.L., de M. Louis-O. Roy, maire de Montmagny; de M. Hervé Gauvin, industriel, ingénieur civil; du Dr Jean-Charles Darveau, de M. Maurice Furoy, gérant de la Banque Royale; de M. Claude Hamelin, travailleur social; du Dr Lomer Lemieux, dentiste; et de Me Robert Daveluy, avocat et juge municipal.

Le Dr Lemieux qui est le promoteur du mouvement est aussi le président du comité du Timbre de Pâques du club Rotary.

La Société sera, en grande partie, financée par le produit

de la campagne du Timbre de Pâques que lance depuis plusieurs années le club Rotary de Montmagny. Les fonds recueillis seront ainsi dépensés de façon rationnelle et efficace pour aider les malheureux infirmes à reprendre leur place dans la communauté. En fait, le club Rotary lancera dans quelques jours sa campagne annuelle. Déjà, des milliers de lettres ont été préparées, contenant des planches de timbres que les destinataires pourront acheter, contribuant ainsi à soulager la misère des handicapés.

Depuis sept ans, le Rotary a distribué des milliers de dollars au nom de cette oeuvre, faisant traiter des infirmes, donnant des appareils de correction et de traitement, fournissant des chaises roulantes et divers services de rééducation. La nouvelle société prendra désormais la responsabilité des cas d'invalidité qui lui seront soumis, mais elle fera appel au Rotary pour son financement.

Plus que jamais il s'agit donc de se montrer très généreux pour soulager les misères qui planent sur certaines familles de notre région par suite de l'incapacité de l'un de leurs membres de prendre part à la vie normale. En rendant à l'infirmes la place qui lui revient dans la société, on accomplit une oeuvre doublement méritoire puisque le fardeau qui pèse sur toute la communauté,

ACTIVITES DE LA SEMAINE

Dimanche, le 31 mars:

2 h. 30 p.m.—3e joute de la série finale. Arts et Métiers vs A. Bélanger, Ltée.

Lundi, le 1er avril:

6 h.15 p.m.—Souper du Club Richelieu. Conférencier: Dr André Dorion, O.D.

8 h. 30 p.m.—Séance régulière du Conseil de Ville.

Mardi, le 2 avril:

7 h. 15 p.m.—Assemblée des directeurs de la St-Vincent-de-Paul au soubassement de l'église Saint-Thomas.

7 h. 15 p.m.—Assemblée des directeurs de la St-Vincent-de-Paul de St-Mathieu, à l'Ecole St-Mathieu.

8 h. 30 p.m.—Concert des Jeunesses Musicales. Anna-Marie Globenski, pianiste.

Vendredi, le 5 avril:

8 h. 30 p.m.—Concert par la Fanfare de l'Aviation Royale du Canada au Théâtre Lafontaine. Entrée gratuite.


Samedi, le 6 avril:

6 h. 30 p.m.—Dîner-causerie de la Fédération Libérale de Montmagny au Centre Sportif "Le Bûcheron".

8 h. 00 p.m.—Cours de chant grégorien à l'Ecole St-Mathieu, par le prof. Tessier.




N. D. L. R. — Sous cette nouvelle rubrique, il nous fait plaisir d'informer nos lecteurs des différentes activités et assemblées qui auront lieu à Montmagny durant la semaine. — Nous demanderions aux présidents, secrétaires ou responsables d'organisations, soirées ou assemblées quelconque de bien vouloir nous les communiquer afin que nous puissions en faire mention ici.

"DROIT et JUSTICE"



Le COURRIER DE MONTMAGNY

Traverse du comté de Montmagny

Maurice Marquis, Directeur-Gérant
Louise Marquis, Assistant-Directeur
Lucien Blais, Service de Publicité
Denise Marquis, Circulation et Administration
Membres de la CWNA, de l'Association des
Hebdomadaires de Langue Française du Canada,
de la Key French Weekly et de l'A.E.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.T.E.E., Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.
Abonnement: Canada \$2.00 et Etats-Unis \$2.75 par année

EDITORIAL

LA PETITE INDUSTRIE

Combien de fois il nous a été donné d'entendre dire dans les restaurants, sur la rue, dans les usines ou les rassemblements, etc., que dans les centres comme le nôtre, la seule chose qui peut nous sauver, c'est l'industrie nouvelle; celle-ci cependant, se concentre de plus en plus autour des grandes villes laissant ainsi aux centres ruraux très peu de chance de retenir leurs ouvriers qui vont s'établir dans les centres où naissent de nouvelles industries.

On ne semble pas encore avoir compris qu'on ne peut forcer une compagnie ou un particulier à établir son commerce dans le centre qu'ils ont choisi, après avoir fait des calculs s'ils prévoient que les avantages qu'ils pourraient en tirer ne sont pas toujours la question de salaire et qu'ils préfèrent fonder leur entreprise là où ils croient que le centre sera le meilleur, à moins que des propositions avantageuses renversant les estimés déjà faits pouvant être prouvées chiffres en mains, lesquels sont supérieurs aux premiers.

On n'introduit pas un commerce ou de l'industrie en y mêlant la politique; pas plus qu'un député ou même un ministre puisse devenir un agent industriel, dans une occasion exceptionnelle qui se présente, et cela arrive très rarement. Celui-ci peut être mis au courant d'une affaire dans laquelle il sera appelé à jouer un rôle qui peut rendre la chose réalisable. En de tels cas cependant il se doit d'aider la réussite de toute entreprise où ses services peuvent être utiles.

On rapportait, à la suite de différents commentaires que la petite entreprise est menacée de disparaître à cause de l'augmentation considérable de l'industrialisation moderne. Récemment, on faisait allusion à la disparition d'un atelier de carrosseries d'autobus, lequel opérait dans le comté de Dorchester; d'une fabrique de cartonnage qui, bien qu'existant depuis une soixantaine d'années, se voit dans l'obligation de fermer ses portes, et de filatures dans les Cantons de l'Est et on termine en mentionnant la fermeture d'une manufacture de Cercueil à Montmagny, un des exemples les plus récents et qui continuent de se multiplier dans notre province.

Encore cette semaine, le journal "La Voix Gaspésienne" nous signale le cas de Murdochville où la main d'oeuvre a été paralysée par des menées syndicales: les gens quittent leurs demeures, des commerces se vendent et Murdochville qui était une petite cité en pleine prospérité menace de perdre toutes ses activités.

Des exemples comme ceux que nous citons se multiplient dans notre province; leurs conséquences sont désastreuses pour les travailleurs. On oublie cependant dans toutes les conclusions qu'on en tire, de s'attaquer directement aux responsables qui sont, la plupart du temps, des organisations syndicales. Ici, à Montmagny, on ne peut en déduire autrement, si nous nous en rapportons à Duplan of Canada où on a diminué 50 pour cent des activités et à la Manufacture de Cercueils qui a fermé ses portes et peut-être à d'autres qui cesseront bientôt.

Les petites entreprises, dans presque tous les cas, ont été fondées par des artisans familiaux qui ont pris de l'expansion sous la pression de la concurrence des grandes industries. Elles se sont adoptées à leur milieu et les législations provinciales

en tiennent compte par des mesures comme celles du salaire minimum ou autre qui se conforment aux conditions régionales.

L'organisation des syndicats ouvriers; l'éloignement des sources d'approvisionnement aussi bien que des marchés; les difficultés de la modernisation de l'équipement et de la production; aussi que bien d'autres facteurs font que les petites entreprises ne pourraient tenir le coup devant la concurrence des grandes villes si elles ne pouvaient compter sur des conditions spéciales qui les aident à contre-balancer les facteurs moins avantageux.

Chaque cas présente des aspects particuliers. Chaque petite entreprise a à faire face, dans sa localité, à un complexe de circonstances qu'il serait illusoire de vouloir faire résoudre par l'intervention de l'un ou l'autre de nos représentants politiques.

Le sort des petites entreprises demeure donc entre les mains de chaque citoyen résidant dans la place où ces industries opèrent. Les travailleurs n'en sont pas exclus puisque c'est à l'une ou l'autre qu'il trouve son gagne-pain. C'est un non-sens que de croire aux promesses que l'on fait aux ouvriers leur laissant croire qu'en laissant tomber les industries déjà existantes, ils trouveront de meilleures conditions de salaires et de travail dans de nouvelles entreprises.

Des centaines d'ouvriers ont perdu leur emploi du fait que leur syndicat avait réclamé une augmentation de salaire et des conditions supplémentaires trop onéreuses, obligeant les patrons à fermer leurs boutiques. Nous voilà rendu au départ et à l'émigration vers les grands centres, comme Montréal et Québec où des salaires supérieurs attendent les ouvriers, mais quoique la différence de ce salaire puisse être grande en certains cas, ces gens sont devenus plus pauvres qu'avant car ils paient deux fois plus cher pour se loger; pour le transport d'un bout à l'autre de la ville et celui de leurs enfants pour aller à l'école. L'ouvrier a aussi à considérer, dans les grandes villes, le plus grand nombre d'occasions, le déménagement de toute une famille, les sacrifices pour l'organisation du départ. On néglige de faire ces calculs la plupart du temps et ce n'est qu'après coup qu'on réalise dans quel pétrin on s'est mis.

Evidemment, nous ignorons les causes profondes d'un pareil état de choses, dont l'ensemble de la population d'une petite ville subit les contre-coups. Les chefs syndicalistes qui vivent trop souvent de la permanence de l'agitation, avaient-ils mesuré leur existence aux possibilités financières de l'atelier?

Dernièrement, nous entendions dire que les dirigeants de Montréal, d'où relève toute la commande du syndicat, se souciaient très peu de ce qui adviendrait par la fermeture de quelques-unes de nos industries, et que là n'était pas leur problème.

Après tous les départs, le ralentissement dans les affaires chez nos marchands et des activités qui régnaient chez nous, il y a à peine dix mois, nous nous demandons jusqu'où veulent nous conduire les gens qui, d'un côté réclament de la nouvelle industrie et de l'autre détruisent systématiquement celle que nous avons déjà et qui

(suite à la page 13)

Commentaires d'actualité

(Par Jean Daniel)

Ottawa — Dans une quinzaine de jours environ le premier ministre Louis St-Laurent annoncera la date des élections générales. En même temps, le chef du gouvernement canadien fixera la date de la dissolution des Chambres. On prévoit qu'elle aura lieu quelques jours avant les jours saints. Quant à l'appel au peuple, il est toujours question dans les milieux politiques de la capitale fédérale, qu'il ait lieu le 17 juin. Les candidats qui seront dit-on, plus nombreux que jamais, auront donc amplement le temps d'exposer dans le détail la politique de leur parti respectif.

Une tournée nationale

Au cours de cette campagne électorale de deux mois, le premier ministre a l'intention de rencontrer autant de Canadiens que possible afin de les mieux renseigner sur les réalisations de son gouvernement et le programme de son parti. Cette façon de procéder a été suivie par le premier ministre actuel aux élections générales de juin 1949 et aussi durant la campagne électorale qui a précédé l'appel au peuple en août 1953.

D'ici la dissolution des Chambres, le Parlement devra disposer du débat sur le budget, approuver les crédits supplémentaires et les crédits intermédiaires pour une période de six mois.

Comme c'est son rôle, l'Opposition reproche au gouvernement de ne pas avoir augmenté suffisamment les mesures de sécurité sociale. Certains estiment, qu'une majoration de \$6. par mois pour ceux qui bénéficient de pension d'assistance vieillesse ou de sécurité de vieillesse n'est pas suffisante. Tous reconnaissent au moins que le gouvernement fédéral a fait à ce sujet "un pas

dans la bonne voie". Les Chambres siègeront le samedi d'ici la dissolution.

Pour les pensionnés

Le gouvernement fédéral vient d'apporter une nouvelle modification aux lois relatives à la pension des personnes nécessitées, des invalides et aux allocations versées aux aveugles. Le revenu maximum permis aux bénéficiaires de ces prestations sociales a été haussé. Cette modification qui ne pourra entrer en vigueur qu'après avoir obtenu l'approbation des provinces, car celles-ci défraient la moitié du coût de ces pensions, profitera à environ 13,200 personnes de plus. En autant que le gouvernement fédéral est concerné, cette mesure exigera de sa part un déboursé annuel additionnel de près de \$6 millions. Déjà, la majorité des provinces ont annoncé qu'elles adopteraient des lois semblables visant l'augmentation du revenu maximum pour les pensionnés de l'Etat.

Dans le cas des personnes nécessitées et invalides (le coût de ces pensions est défrayé à parts égales par les gouvernements fédéral et provinciaux) serait accru dans les proportions suivantes: les célibataires, de \$1,200 à \$1,320; les couples dont l'un des conjoints est aveugle de \$1,320 à \$1,680. La part du gouvernement fédéral dans le système des pensions aux aveugles est de 75 pour 100. La hausse dans le revenu maximum permis variera de \$100. à \$400 selon qu'il s'agit d'un célibataire et de personnes mariées.

La majoration des pensions annoncée dans le dernier budget exigeait une pareille mesure, car autrement cette hausse de \$6 par mois n'aurait pu être accordée à tous les bénéficiaires de pensions.

LETTRE A L'EDITEUR

Montmagny, 23 mars, 1957.

M. le Rédacteur,

En marge de la Semaine de l'Education, nous ne pouvons passer sous silence votre précieuse collaboration en publiant dans vos colonnes, des articles, des comptes rendus à l'ordre du jour.

Cette généreuse participation du Courrier de Montmagny a contribué à renseigner les lecteurs sur les problèmes actuels de l'éducation qui sont l'affaire de tous.

Il me fait donc plaisir au nom de mes compagnons et compagnes de vous féliciter et de vous remercier pour votre attitude empressée qui a contribué à faire de cette semaine un franc succès et vous encourage à toujours conserver cette belle initiative qui renseigne nos gens et les fait se préoccuper d'un problème capital pour la survie de notre race.

Un Instituteur.

Montmagny, 27 mars 1957

M. Maurice Marquis,
Courrier de Montmagny,
Montmagny.

Monsieur,

Nous apprécions grandement l'abondante et efficace publicité faite dans votre journal au sujet de notre marathon de hockey. Si notre organisation a connu un si beau succès, nous nous rendons compte que votre journal a été un médium de premier ordre pour annoncer à la population de Montmagny et des environs, l'événement sportif dont nous avions pris la charge.

Acceptez donc nos remerciements et nos félicitations pour l'intérêt que vous portez à la cause des sports et à la vitalité des associations de Montmagny.

Vos très reconnaissants,
Jean-Paul Tremblay,
prés. de l'Amicale S.-C.

Jean-Noël Blouin,
prés. de la Ligue de
Hockey Formation.

Cours de préparation à l'avenir

La Section J.O.C.F. de Montmagny avait l'honneur et le grand plaisir d'accueillir à sa 7e cours de Préparation à l'Avenir, lundi le 25 mars, l'aumônier diocésain de la J. O.C., M. l'abbé P.-E. Deschênes, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. l'abbé Yves Leclerc, aumônier local, remercia M. l'abbé Deschênes de s'être rendu si aimablement à notre invitation, malgré un surcroît de travail, et de venir nous présenter le 7e cours de Préparation à l'Avenir ayant pour sujet: L'AMOUR, j'oserais ajouter, à l'âge atomique...

La discussion s'ouvre d'abord avec un forum, dirigé par Mlle Gabrielle Fortin, secrétaire de la Section. Chacune y va de son opinion sur les différents visages de l'amour, tel qu'il nous est présenté aujourd'hui.

Puis, M. l'abbé Deschênes

vient nous expliquer ce que c'est au juste l'AMOUR et comment nous devons le concevoir. Il nous démontre d'abord la force, la puissance de ce don, les genres ou plutôt les différentes sortes d'Amour, et enfin les qualités d'un véritable AMOUR et les ennemis qui peuvent s'y attaquer. Nous tenons à remercier M. l'abbé Deschênes de sa si intéressante causerie qui, nous en sommes sûres, saura profiter à toutes les jeunes du Service de Préparation à l'Avenir.

Et toi, qui étais absente cette semaine, ou toi qui ne connais pas encore les cours du S. P. A., nous vous attendons toutes lundi prochain, alors que le cours de la soirée portera sur l'AMITIE.

Nous comptons sur toi: tu y seras, dis ?

C. LEBEL, propagandiste.

La Fédération des Institutrices du diocèse de Ste-Anne

La Fédération des institutrices et institutrices du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière compte 352 membres sur 567 qui font actuellement partie de leur Association, comparativement à 145 en 1956 et 83 en 1955. La Convention Collective diocésaine va bon train, beaucoup de travail a été fait déjà pour sa réalisation. Dans le syndicat de Montmagny, 97 membres sur 139 sont en règle; une convention collective a été signée à St-Thomas de Montmagny, paroisse, dix paroisses sur 14 demandent leur reconnaissance syndicale.

Dans le syndicat de Rivière du Loup, on signale que 58 membres sur 87 sont en règle; une convention collective a été signée à Rivière-du-Loup, ville; quatre paroisses sur six demandent leur reconnaissance syndicale. Au syndicat de Ste-Anne de la Pocatière, on remarque que 48 membres sur 75 sont en règle; une convention collective a été signée à Ste-Anne, paroisse; cinq paroisses sur 8 demandent la reconnaissance syndicale.

Au Syndicat de L'Islet-Nord,

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités:

Lundi, 1er avril: Ste-Euphémie: 2 h. Clinique de bébés au village.

Mardi, 2 avril: Daquam.— 11 h. a.m.

St-Just: 2 h. Clinique de bébés au village.

St-Paul: Clinique dentaire, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4.

Mercredi, 3 avril: Montmagny.

Jeudi, 4 avril: St-Mathieu: 10 h., clinique de bébés.

Unité sanitaire: 2 h. à 4 h.: Clinique de bébés.

Vendredi, 5 avril: Montmagny: Clinique dentaire.

Dr A. Dumas, m. h.

SOLUTION CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie. Dans toutes les pharmacies.

six paroisses sur 9 ont demandé une reconnaissance syndicale et 51 membres sur 91 sont affiliés; au syndicat de L'Islet-Sud, il y a 43 membres intéressés; deux conventions collectives ont été signées: Ste-Perpétue et Ste-Félicité; 4 paroisses sur 7 ont demandé une reconnaissance syndicale. Au Syndicat de Kamouraska ont compte 60 membres en règle sur 95. Quatre paroisses sur 8 demandent une reconnaissance syndicale. Les progrès réalisés jusqu'ici sont splendides.

Congrès des "Notre-Dame" à Québec

Mme J.-A. Marquis, présidente de l'Amicale Notre-Dame l'Immaculée, couvent de Montmagny, conjointement avec Mme Louis-Philippe Lusier, présidente générale de la Fédération des Anciennes Elèves de la Congrégation de Notre-Dame, informent toutes les Amicalistes qu'un premier Congrès de la Fédération se tiendra à Québec, les 17, 18, 19 et 20 mai prochain.

La Fédération des Anciennes élèves fondée en 1929 groupe actuellement 83 amicales affiliées réparties dans 15 diocèses des provinces suivantes: Québec, Ontario, Maritimes, et compte présentement un effectif global de 20,463 membres actifs.

Quelque 500 déléguées sont attendues à Québec, en mai prochain, pour ce premier congrès afin de participer aux Commissions d'Etude et aux réunions amicales.

Thème du Congrès: AVOIR L'OEIL OUVERT.

Service marial

Dès son entrée dans le monde, dit saint Paul, le Verbe incarné s'immole pour nous. De même, dès son consentement Marie s'associe à cette existence initiale à l'Annonciation, tence rédemptrice du Christ. Père J. Lewis, S. J.

Six causes aux Assises de Montmagny

Six causes seront entendues lors de la session de la Cour des Assises criminelles de Montmagny qui commencera le 9 avril prochain.

La première et la plus importante sera celle de Charles-Eugène Thibault, de L'Islet, qui est accusé de tentative de meurtre.

La deuxième cause regarde un homicide involontaire. Dans cette affaire un citoyen de St-Raphaël est accusé d'avoir, à Berthier, causé la mort de René Galibois. L'accusé aurait heurté ce dernier avec son automobile.

La troisième cause en est également un d'homicide involontaire. Elle intéresse un individu de St-Omer que l'on accuse d'avoir causé la mort d'un jeune garçon, de Saint-Pamphile.

Lors de cette session, un courtier en valeurs immobilières de Montréal subira son procès pour fraude. On lui reproche d'avoir frustré un citoyen de Montmagny d'une somme de \$7,500.00.

Enfin, un citoyen de Tourville subira son procès sous l'accusation d'avoir volé 22

Retraites fermées

AVRIL:

1 au 4: Hommes et jeunes gens.

5 au 7: Ligueurs: Ste-Anne et St-Pascal.

8 au 11: Hommes et jeunes gens.

12 au 14: Hommes.

16: Journée de la St-Vincent-de-Paul.

17 au 20: Professionnels.

21 au 27: Retraite sacerdotale.

MAI:

6 au 8: Couvent St-Jean-Port-Joli.

8 au 10: Collège St-Patrice (abbé Fortin).

10 au 12: Hommes et jeunes gens.

13 au 16: Dames (St-Pamphile).

17 au 19: Hommes et jeunes gens.

20 au 23: Demoiselles.

24 au 26: Hommes et jeunes gens.

27 au 30: Dames (St-Pamphile).

31 mai au 2 juin: Hommes et jeunes gens.

N.B. — L'entrée à 7 h. 30

cordes de bois, et un autre de St-Camille subira le sien sous une accusation de fraude. Il est accusé d'avoir frustré la municipalité et la Commission scolaire de St-Camille d'une somme de \$9,387.00.

du soir (heure normale), le premier jour indiqué. On peut se présenter à n'importe quelle retraite, même en dehors de son groupe paroissial, si cela vous convient mieux, à la condition de réserver à l'avance sa place en écrivant ou en téléphonant au R. P. Samuel Côté, o.m.i., directeur; ou au R. P. P.-E. Laframboise, o.m.i., recruteur; L'Oeuvre des Retraites Fermées, Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q., tél.: 346.

Pour renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Maurice Marquis, Avenue des Bouleaux, tél.: 379.

- AVIS -

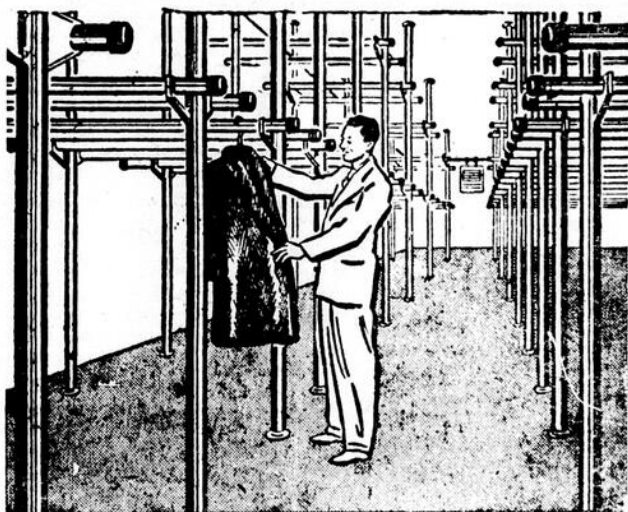
Re: Bal Masqué

Les membres du Centre Sportif Club de Raquetteurs "Le Bûcheron" sont priés de prendre note que le Bal Masqué qui devait avoir lieu samedi, le 30 mars, a été annulé.

Une fanfare scout se classe première

La fanfare de la région métropolitaine de Toronto a mérité les plus hauts points de la classe des fanfares de jeunes récemment au Festival de musique Kiwanis de Toronto.

Entreposage de vos fourrures dans une VOÛTE Ultra-Moderne



Nous allons chercher et livrons à domicile vos fourrures dans un rayon de 50 milles.

AVANTAGE:

2% de l'évaluation vous protège pour 12 contre: le FEU, le VOL, les MITES et la CHALEUR.

GRAND TIRAGE:

Un manteau de fourrure d'une valeur de \$300., fait sur mesure et à l'endroit que vous désirez.

PRIX DE CONSOLATION:

10 entreposages et assurances gratuits.

CONDITIONS:

Pour avoir droit au tirage, il vous-faut entreposer dans la voûte ultra-moderne de Léon Michaud.

Vous êtes cordialement invités à visiter cette voûte et profiter des services que nous mettons à votre disposition pour l'entreposage de vos fourrures.

LEON MICHAUD

98, rue St-Jean-Baptiste

Tél.: 359

Montmagny

Causerie de M. Albert Dubé, à l'occasion de la Semaine de l'Éducation

(suite)
Pour nous, éducateurs, qui connaissons la méthode, il nous faut spéculer d'avantage sur la puissance des sentiments que mettent la volonté sous pression et parmi des sentiments, nous pouvons distinguer principalement l'intérêt, la gloire et l'amour.

Pour prendre un exemple d'actualité, imaginons que notre fameux joueur de hockey Jean Béliveau, vous rende visite un bon soir et que vous lui posiez les questions suivantes: Pourquoi es-tu joueur de hockey? peux-tu expliquer pourquoi tu es devenu une vedette dans ce sport, et d'autres questions de ce genre. Je suis sûr que les réponses franches tourneraient autour de ces trois sentiments qui font agir les hommes: c'est-à-dire parce qu'il aime le hockey, sentiment d'amour; parce que le hockey lui rapporte quelque chose, sentiment d'intérêt; parce que le hockey lui procure des honneurs, sentiments de gloire.

Commençons par l'intérêt qui est un mobile d'ordre assez vulgaire, mais aussi d'une puissance indiscutable. Au cours de métiers, nous avons plusieurs élèves qui nous arrivent de 7e année et qui ont décidé de ne plus étudier les matières théoriques. Mais vu que ces matières sont une exigence de notre programme et que pour apprendre le métier de leur choix il leur faut étudier aussi les matières théoriques, nous spéculons beaucoup sur ce sentiment d'intérêt et nous parvenons même à inculquer le goût de l'étude à plusieurs.

Le SENTIMENT: de gloire sagement utilisé est aussi un merveilleux moyen d'émulation et peut mener nos enfants à s'entraîner à l'effort, ils s'imposent volontiers des sacrifices pour avoir une bonne place en classe, pour briller au sports, etc.

Et que dire de l'amour qui est le ressort naturel le plus généreux et le plus entraînant, et j'entends par ce mot tous les

sentiments affectueux. Il inspire les actions insencées, comme les plus admirables dévouements. En motivant avec mesure et sagesse nos enfants et nos élèves à l'aide de ces sentiments qui agissent sur l'être humain, nous entraînerons certainement à l'effort ces petites créatures.

Avant de terminer cet entretien, je m'en voudrais de ne pas vous dire quelques mots sur l'idéal et sur l'importance de lancer les enfants à la poursuite d'un idéal comme moyen de formation pour la volonté.

Qu'est-ce donc que l'idéal? L'idéal c'est le but noble que l'on donne à son existence, mais l'idéal n'est pas seulement un mot que l'on place devant soi, ou une ambition que l'on caresse, c'est aussi une constante inspiration qui règle le jeu des facultés et coordonne l'activité. L'idéal doit être considéré comme une aspiration, une façon de penser, une raison de vivre. En d'autres termes, le but que l'on s'est fixé dans la vie doit, en regard de toutes les activités, faire jaillir des sentiments nobles, qui à leur tour engendreront des décisions et des actes de même calibre.

Le but que l'on se fixe alors constitue la norme selon laquelle s'exerce la réflexion, et d'après laquelle s'établissent les plans d'action que la volonté exécute, sans but que deviendrait la volonté? L'énergie qui en découle disparaîtrait. Comme la détermination et la vigueur de la volonté constituent une puissance morale, on voit que la poursuite incessante d'un idéal contribue à la création et au renforcement de la personnalité.

C'est par manque d'idéal que tant d'individus crouissent dans la médiocrité, que tant de personnes deviennent des êtres fades, sans couleur et sans caractère. C'est pourquoi il est indispensable pour chacun d'avoir un idéal fascinant qui oblige les facultés supérieures à un exercice constant, et qui, par sa noblesse, élève les sentiments et les élans

du coeur. En contribuant à édifier la personnalité et en détournant des passions qui avilissent, l'idéal rend l'homme digne de sa mission.

Maintenant pour résumer cet entretien sur le développement de la volonté chez nos enfants, rappelons-nous que la volonté est une faculté intellectuelle trop souvent oubliée et pas assez cultivée, et même nos enfants qui sont moins intelligents, peuvent et doivent aspirer au succès, si leur volonté commande leur intelligence.

Et qu'il ne s'agit pas non plus de connaître les moyens pour développer cette faculté si importante, il faut surtout les employer.

Parmi les principaux moyens nous citerons:

1- Faire agir continuellement leur volonté par des actes volontaires.

2- Entretenir continuellement l'élan de leur volonté par des sentiments comme l'intérêt, l'amour ou la gloire.

3- Leur imposer chaque jour quelques efforts à accomplir, toujours des efforts de plus en plus grands mais sagement gradués, et finalement les lancer à la poursuite d'un idéal.

Enfin, je dirais que la culture de la volonté leur procurera les biens les plus précieux. Elle leur procurera la joie, car toute activité ordonnée et sagement mesurée produit un sentiment d'euphorie, celle de la volonté, comme celle de l'intelligence et du corps.

De plus la culture de la volonté leur procurera la santé physique et le succès que vous ambitionnez légitimement pour eux, et qu'ils n'obtiennent pas sans elle.

Leurs efforts seront magnifiquement récompensés. Ils verront se réaliser pour eux, dans la mesure très large du possible, le fameux axiome que nous exagérons parfois.

VOULOIR C'EST POUVOIR.

CAP ST-IGNACE

DECES

Le 20 mars ont eu lieu en notre paroisse, les funérailles de Mme Eva Bernier, épouse de M. Mathias Dion, décédée à Québec à l'âge de 66 ans. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil deux filles et trois fils. Ses soeurs: Mme Stanislas Guimond (Léonie), de Cap St-Ignace; Mme Georges Gagné (Dorina), Mme Jules Caron (Irène), Mme Gérard Boissinotte (Antoinette), Mme Sarto Boissinotte (Fernande), Mme Eddy Fraser (Cécile), la Rév. Mère Ste-Adélie (Luc'enne), des RR. SS. de la Charité, de Québec. Ses frères: M. Paul-E. Bernier, de Québec; M. Lauréat Bernier, de Cap St-Ignace; ses belles-soeurs: Mme Joseph Bernier, Mme H. Leclerc; un beau-frère, M. Jean-Baptiste Dion. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

VA-ET-VIENT

—M. Benoit Caron, Mme Amédée Caron, Mlle Françoise Caron sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. et Mme Denis Tessier et leur fils, Michel, de Parent, Abitibi, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Antonio Bernier.

AIDE MORTUAIRE

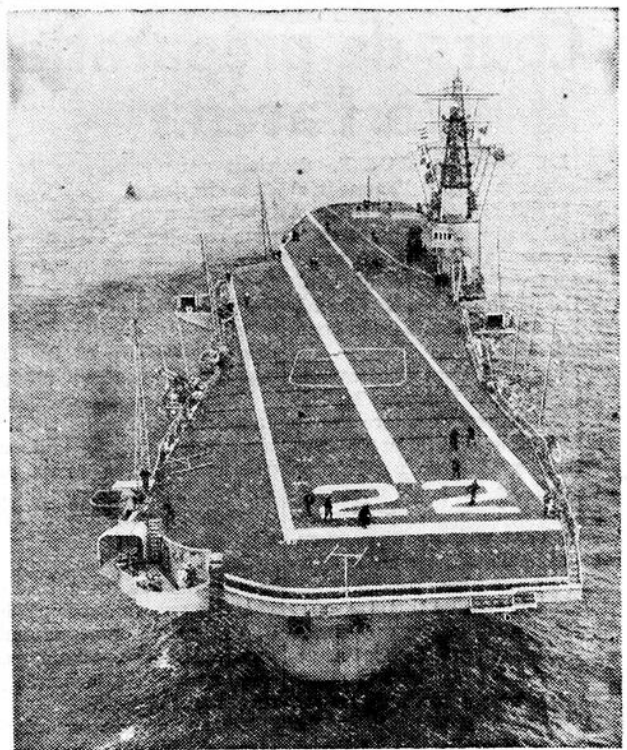
\$1,000.00 Objectif \$1,000.00

Si vous êtes dans l'obligation de prendre soin de vos vieux parents sans aucun espoir de remboursement après leur décès... Pour environ \$1.50 à \$2.00 par mois vous pouvez assurer une valeur négociable en tout temps après leur mort, laquelle vous aidera à payer les frais funéraires, hôpitaux, médecins, etc.

Obtenez renseignements supplémentaires à: Représentants demandés.

La Fraternité de l'Association des Trappeurs

La Baie — Co. Yamaska, P. Q.



Cette photo aérienne, prise au moment où le Bonaventure se fait touer hors de Belfast, nous fait voir clairement le pont incliné de ce nouveau porte-avions canadien. Le Bonaventure commence le 2 avril ses essais d'appontage. (Photo de la Défense nationale).

Funérailles de M. Ludger Talbot à Saint-Paul

D'imposantes funérailles ont été faites à la mémoire de M. Ludger Talbot en l'église Saint-Paul de Montmagny, lundi le 18 mars. Décédé le 14, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, M. Talbot était l'époux de feu dame Ludvine Blais qui l'a précédé dans la tombe il y a quelques années. Il était le père de M. l'abbé Aimé Talbot, professeur au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Excellent citoyen, le regretté disparu laisse le souvenir d'un homme de bien et de grande distinction.

Plusieurs centaines de paroissiens de St-Paul et des environs, hommes d'affaires, professionnels, représentants de toutes les classes de la société, ainsi qu'une foule de parents et amis composaient l'imposant cortège qui accompagna la dépouille mortelle du défunt de la demeure de son genre M. Réal Boulet jusqu'à l'église, et assistèrent aux funérailles qui furent solennelles.

Parmi la nombreuse assistance dans la nef, les élèves du Couvent accompagnés des Religieuses du Perpétuel Secours et leurs institutrices, Mme Joseph Delagrave et Mlle Gertrude Gagné, le professeur Alphonse Guillemette et ses élèves; quelques religieuses du Couvent des Soeurs de la Charité de Ste-Anne de la Pocatière et leurs élèves, M. André Gaumont, président des Finissants au Collège de Sainte-Anne, et un groupe imposant de délégués de diverses associations ou groupements.

M. le curé Charles Dumais présida à la levée du corps, et l'office divin fut célébré par Mgr Clément Leclerc, p.d., supérieur du Collège de Ste-Anne, lequel était assisté de M. l'abbé Léopold Thibault, vicaire à St-Pamphile, comme diacre, et de M. l'abbé Jean-Robert Hamel, de l'Archevêché de Québec, comme sous-diacre. De nombreux membres du clergé figuraient dans les stalles du sanctuaire parmi lesquels M. l'abbé Fernand Bernier, directeur du collège de Ste-Anne; Jean-Charles Côté, curé de Ste-

Apolline, les abbés Candide Normand, Robert Painchaud, Louis Dubé, du Collège de Ste-Anne, Rosaire Bélanger, de l'École d'Agriculture. En outre, MM. les abbés Joseph Bélanger et Charles-Auguste Leclerc, du Collège de Lévis; Rosaire Drouin, de St-Charles Garnier, Québec; Roger Guimond, de Charlesbourg; Fernand Bernard, Camille Castonguay, Rosaire Deschênes, Raymond Michaud, du Collège de Ste-Anne; Laurent Gagnon, et Paul-Émile Deschênes, de l'Évêché de Ste-Anne; Yves Leclerc, de St-Thomas de Montmagny. Durant le service, la quête par MM. Joseph et Napoléon Delagrave, cousins du défunt.

Portait la croix, M. Omer Ouellet, MM. Alphonse Talbot, Gérard Proulx, J.-Paul Coulombe, René Adam, Napoléon Lemieux; neveux du défunt, agissaient comme porteurs du corps.

Au départ de la résidence funéraire pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par ses fils: M. l'abbé Aimé Talbot, Trefilé, Henri et Louis Talbot. Ses filles: Mme Xavier Laferrrière (Yvonne), Charles Coulombe (Elise), Réal Boulet (Lina), de St-Paul; ses gendres et belles-filles: Xavier Laferrrière, Charles Coulombe, Réal Boulet; Mmes Trefilé Talbot, (Bernadette Nicole), Henri Talbot (Eva Laferrrière) et Louis Talbot (Céline Langlois); ses beaux frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Alfred Blais, de Gérardville, Lac Saint-Jean; Alphonse Proulx, Alphonse Coulombe, ainsi que de nombreux neveux et nièces, petits-fils et petites-filles.

L'inhumation fut faite dans le lot de famille au cimetière paroissial, et M. l'abbé Gilbert Morin, vicaire à St-Paul, récita les dernières prières.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Marceel Ruelland, de Montmagny.

A M. l'abbé Talbot ainsi qu'à tous les membres de sa famille, nous réitérons l'expression de nos sincères condoléances.

Monte
comme une fusée!

La popularité de la bière Dow atteint de jour en jour de nouveaux sommets. Comment expliquer un tel succès? C'est bien simple... Saveur incomparable! Qualité constante!

DOW — LA SEULE BIÈRE 'CLIMATISÉE'

Les Ateliers Mercier, Enr.

— VOUS PAYENT LE PLUS HAUT PRIX —
pour votre ancien mobilier de salon, lorsque vous faites l'achat d'un ameublement neuf.

Fabrication de meubles rembourrés sur commande, réparation et transformation.

P.-E. MERCIER, PROP.

82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535

EN MISSION SUR LA TERRE AFRICAINE

par le Rév. Père Pierre Proulx, Père Blanc d'Afrique
(Exclusif au "Courrier de Montmagny")

Le 3 février. — L'assistance à la messe fut moins nombreuse cette semaine. Beaucoup de nos chrétiens vivent de l'autre côté de la rivière. Vers 4 heures, je vais voir la rivière. Elle descend en vrombissant... entraînant à sa suite le sable, des petits et des gros arbres. Nous étions capables d'entendre le but des vagues de sable qui tombaient continuellement dans la mer (sorry, j'ai oublié que ce n'était qu'une rivière en furie). La physiognomie de la rivière a déjà bien changé, car l'eau creuse chaque côté... Jadis, un africain avait plusieurs arbres fruitiers sur son terrain; chaque année, la rivière s'en emparait de quelques-uns. Maintenant, il ne lui en reste qu'un. Pourrait-il conserver celui-ci? Ce n'est pas si sûr.

Le 4 février. — Encore plus de pluie aujourd'hui. Un homme vient à l'hôpital pour chercher des remèdes (ou un père) pour un autre homme qui, d'après ce qu'il me dit, s'est coupé un artère et des veines sur sa charrie. C'est un peu plus haut que les chevilles. Le Père Robert et moi cherchons des remèdes pendant un certain temps pour arrêter l'hémorragie... A la fin, notre homme nous dit que cet accident est arrivé il y a deux jours déjà. Belle histoire! S'il n'est pas encore mort, il ne mourra pas de cela! Les Africains sont admirables pour donner des informations précises...

Le soir, après la prière, un père était en train de dire pieusement son rosaire sur la galerie. Tout à coup, il entend un bruit au-dessus de sa tête: il pointe sa torche dans cette direction. C'était un serpent (de la grosseur d'une couleuvre, mais beaucoup plus long), qui était en train de bouffer une hirondelle. Il m'appelle, court chercher sa 22 et l'abat.

Le 7 février. — Un tout petit peu de soleil; ciel couvert toute la journée presque. — Quant à la pluie, peu ou prou aujourd'hui. Après le thé, je descends à la rivière avec Father Bill, comme les enfants nous disent qu'elle est en train de commencer à manger son jardin. De fait, je pouvais à peine reconnaître l'autre côté de la rivière: cela a été dévoré par la crue des eaux et le fort courant que cela a emmené. Toutes les pentes qu'il y avait-là ont été coupées à pic... Comme le courant arrive directement de ce côté, nous éprouvons une drôle de sensation, nous avons surtout peur pour notre bananeraie. Si ça continue, elle sera emportée par le courant... Comme c'est maintenant, nos deux barques ont certainement été emportées par le courant: ce dernier nettoie tout sur son passage.

Le 8 février. — Je descends à la rivière après le déjeuner: bonne nouvelle, cette fois, car l'eau continue toujours à baisser... maintenant, il n'y a plus de danger pour notre jardin et surtout notre belle bananeraie. Ce sera pour la prochaine crue des eaux, je crois, sans espérer. Dans deux de nos succur-

sales, elles étaient neuves; l'une datait de 1953 et l'autre de 1955. La maison des pères a aussi été endommagée dans ces villages. Quant aux gens eux-mêmes, beaucoup ont tout perdu: champs, maisons et terre sèche. Cependant, il ne pleut pas depuis quelques jours sans toutefois que le soleil brille. Il se cache derrière de minces nuages dans le ciel.

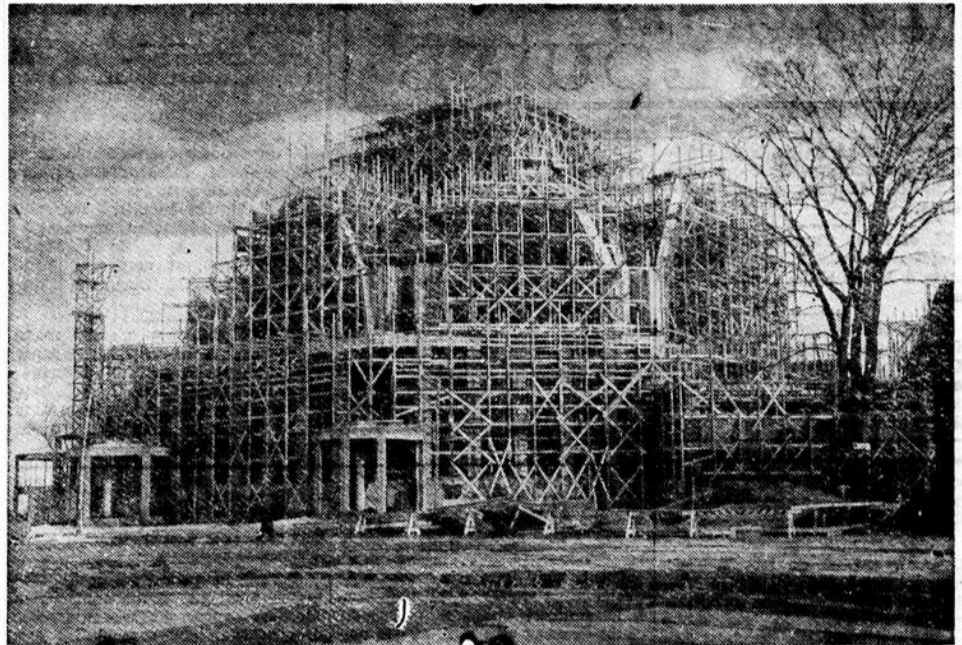
Le 9 février. — Aujourd'hui, nous arrive du dispensaire, porté sur une chaise longue, l'homme qui s'était coupé un artère avec une charrue, dans son champ. C'est sa famille qui l'a emporté ici, mais quand! Pauvre type, il est au bout de son sang: ses mains sont blanches, son corps a perdu de sa noirceur et il a des taches blanches dans le visage. Il a une plaie énorme sur la jambe droite et semble souffrir le martyr. Que faire? Je m'en occupe avec le Père Hubert. D'abord, il le confesse vu qu'il en avait besoin. Ce n'était pas un de nos chrétiens les plus fameux. Ensuite, l'on nettoie sa plaie à fond. Nous lui donnons une injection pour fortifier le peu de sang qu'il lui reste; nous lui donnons aussi quelque chose à prendre par la bouche. Il souffre terriblement... Nous nous demandons s'il réussira à passer la nuit...

Au dîner, nous entendons dire que nos canots ont été retrouvés à deux ou trois miles d'ici. Est-ce vrai? A 3 heures, Père Bill et moi partons en moto pour aller vérifier cette nouvelle. Les deux premières places où nous allons, les gens nous disent qu'ils n'en ont jamais entendu parler. Enfin, l'on rencontre un homme qui les a vus: nous allons avec lui pour voir si c'est bien vrai. Mais oui! Le plus petit est amarré de l'autre côté de la rivière; le second, le gros, est noyé au milieu des débris d'arbres et de branches. Enfin, une bonne nouvelle. — Comme je disais à mes confrères le midi pour soutenir leur confiance: "Même si c'est pas vrai, c'est une bonne nouvelle vraie".

10 février. — Aujourd'hui, j'ai fait mon premier sermon en Kiawahili. J'ai fait le prône, lu l'Evangile et prêché aux deux messes. C'est vous dire que cela va bien dans l'étude de la langue. Merci au Saint-Esprit qui a daigné souffler du bon bord et m'encourager continuellement dans l'étude de cette langue. Heureusement que c'était une des plus faciles.

Notre malade meurt à 7 h. 30, au bout de son sang presque. C'est pas facile de faire comprendre aux Africains d'apporter leur malade ici quand il y a encore une chance de les réchapper, et non à la dernière extrémité. Malheureusement, il semble imperméable à cette facile logique. Ils attendent jusqu'au bout... et quand ils ne peuvent plus rien... les voilà qui s'amènent... Quand même, celui-ci aura fait une bonne mort, car il avait été extrémisé pen-

TRAVAUX DE LA BASILIQUE A N.-DAME DU CAP



Alors que Sa Sainteté le Pape Pie XII procède à Rome à la bénédiction de la PREMIERE PIERRE de la future basilique canadienne du Rosaire, voici comment progressent d'encourageante façon les travaux de cet EX-VOTO marial national au Cap-de-la-Madeleine. La superstructure s'élève déjà à plus de cent dix pieds dans les airs, et la présente

photo nous fait assister à la naissance du dôme pyramidal dont le sommet atteindra 247 pieds de hauteur. La cérémonie de la pose officielle de la pierre angulaire où sera enchâssée la pierre bénite par le Souverain Pontife, se déroulera le 15 août prochain en présence de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils.

Ici J.O.C. parle Activités Lacordaire à St-Thomas

LA PERIODE PREPARATOIRE

(Suite)

En 1915, le Cardinal Mercier lui confia la direction des œuvres sociales de Bruxelles. C'est en pleine guerre, mais rien n'arrête son zèle. Deux fois, il est fait prisonnier. De sa prison, il continue son œuvre, en guidant ses cercles d'études, par des billets qu'il trouve moyen de leur faire parvenir. C'est là qu'il met à point les grandes lignes de l'organisation qu'il rêve de donner à la jeunesse ouvrière. Sitôt la guerre terminée, il s'applique à mettre en action son programme. En 1919, il groupe les jeunes ouvriers en jeunesse syndicaliste, lesquels sont soutenus par un journal du même nom. Pendant cinq ans, il fait faire enquête sur enquête à ses jeunes. Il est de plus en plus navré de constater la détresse de la jeunesse ouvrière de son pays. Cette détresse qui était bien réelle dans Bruxelles ne l'est pas moins dans ton coin de pays. Pour travailler à aider les jeunes ouvriers, il faut la connaître cette détresse, il faut faire enquête.

Suis les traces de Cardijn qui lui, n'a pas peur de regarder, d'observer, d'écouter afin de pouvoir agir dans la vraie ligne de conduite.

J. O. C. de Montmagny.

dant la nuit et reçu le bon Dieu quelques minutes avant de mourir. A 11 heures et 45, j'ai fait l'enterrement. Comme vous voyez les morts sont vite enterrés ici...

REMERCIEMENTS

Mme Nazaire Coulombe et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par messes, affiliations, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Nazaire Coulombe.

Dimanche le 21 mars, à la Salle de l'École Escaubien, eut lieu la séance publique mensuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Thomas. La séance était sous la présidence de M. Louis Pelletier, notaire, et fut tenue avec le concours des élèves du Collège Sacré-Coeur de Montmagny, sous l'habile direction du R. P. Henri-Louis. Après la prière, les Collégiens interprétèrent la chanson "Quand j'étais jeune fille" qui fut très appréciée de l'assistance. Prenant ensuite la parole, le président du cercle St-Thomas souhaita la bienvenue. Après la lecture du procès-verbal, les Collégiens revinrent sur la scène pour chanter "Parvire sacristain". Ceux-ci surent attirer encore de chaleureux applaudissements.

Dans la suite du programme, un élève du Collège vint entretenir l'assistance sur l'abstinence et les possibilités d'être abstinent. Après cette courte conférence, il y eut initiation de nouveaux membres et changements de déclarations. Et ce fut au tour de M. l'abbé Philippe Mercier, aumônier du Cercle, à venir pren-

dre la parole. Celui-ci appuya fortement sur la charité qui doit exister au sein du mouvement. Il se déclara aussi très heureux de voir les jeunes se joindre au cercle Lacordaire; il en faudrait un très grand nombre, ajouta-t-il.

Les Collégiens, par la suite, revinrent au programme avec la chanson "L'Etoile du Soir". Mlle Françoise Lévesque accompagnait au piano. La foule présente ne leur ménagea pas les applaudissements tellement ils obtinrent succès.

Puis l'assistance fut invitée à chanter ensemble et les Collégiens continuèrent sur scène avec une autre de leurs chansons: "Maître Jacques, le chaire". Avant de terminer la séance, on fit raffer une magnifique urne et un ensemble de seriettes et Mme Philippe Gagnon fut l'heureuse gagnante.

Les Collégiens chantèrent enfin un "Bonsor" à toute l'assistance.

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Thomas remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu se rendre à cette soirée.

TRANSPORT GENERAL

SPECIALITE : DEMENAGEMENT, local et longue distance.

Marchandises assurées durant le transport.

TRANSPORT GAULIN ENR.

84, rue Ste-Brigitte. — Téléphone : 472

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque "QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: pores, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet les fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.



35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY

Le Courrier DE LOUISE

M. et Mme Pierre Rousseau, de Sorel, sont de nouveau résidents de notre ville. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. et Mme Charles Bortiz, de Québec, rendaient dernièrement visite à M. et Mme Pierre Rousseau.

M. et Mme John Paquet, Mlle Marie-Paule Paquet, ainsi que M. Antonio Bernier étaient récemment de passage à Beauceville les invités de M. et Mme Clermont Lessard.

annoncent la naissance d'une fille baptisée le 17 mars sous les prénoms de Marie-Noëlle-Andrée-Danielle. Parrain et marraine M. et Mme Roland Roy, oncle et tante de l'enfant.

COULOMBE - A St-Mathieu, le 22 mars, a été baptisé Joseph-Claude-Denis, fils de M. et Mme Jean-Marie-Coulombe (Noëlla Langlois). Parrain et marraine M. et Mme Claude Coulombe oncle et tante de l'enfant.

PARADIS - Joseph-Robert-Pierre-Jacques, enfant de M. et Mme Joseph Paradis (née Marie-

Claire Morin) baptisé le 24 mars. Parrain et marraine M. et Mme Robert Morin, oncle et tante de l'enfant.

BLANCHETTE - La petite Monique, enfant de M. et Mme Gérard Blanchette (Madeleine Pelletier) est heureuse d'annoncer à ses parents et amis, l'arrivée d'un petit frère, né le 25 à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et baptisé le 26 sous les prénoms de Joseph-Gérard-Benoît. Parrain, M. Amédée Blanchet, grand-père, et marraine, Mlle A. Blanchette, tante, et porteuse, Mme Claude Blanchet tante de l'enfant.

DESCHAMPS - Le 27 mars a été baptisé un fils à M. et Mme Paul Deschamps (Cécile Morin), sous les prénoms de Joseph-Michel-Daniel. Parrain et marraine M. et Mme Gérard Morin, grands parents de l'enfant.

venir se régaler à titre gratuit. L'hospitalité proverbiale des ancêtres était entre bonne main chez Godfroid Coulombe, comme chez tous nos bons cultivateurs d'ailleurs. Ces invités jouissaient là, d'une heure charmante en se

procurant le bonheur d'être malades de toutes ces sucreries... et de camaraderie agréable, car, l'amitié a des liens très forts à la campagne. Aujourd'hui comme alors, mal- (Suite à la page 12)

NAISSANCES

RICHARD - La petite Line Richard, enfant de M. et Mme Jean Richard (née Rachelle Morin) de Cap St-Ignace est heureuse d'annoncer la naissance de ses petits frères jumeaux nés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 1er mars et baptisés le 3 en l'église de Cap St-Ignace par M. l'abbé Germain Laplante. Le premier, sous les prénoms de Joseph-Jean-Alain, parrain et marraine M. et Mme Joseph Richard, grands-parents, porteuse Mme Martin Boulay, amie de la famille, le second, Joseph-Odilon-Jocelyn, parrain et marraine M. et Mme Odilon Richard, oncle et tante, porteuse, Mlle Thérèse Morin, tante de l'enfant.

GUIMOND - A l'église Ste-Foy de Québec, le 11 mars 1957, a été baptisé Joseph-Georges-Henri-Bertrand, fils de M. et Mme Jules Guimond (née Jeanne d'Arc Rousseau). Parrain et marraine Georges-Henri et Thérèse Guimond, frère et sœur de l'enfant; porteuse, Mme Charles Rousseau.

GAUDREAU - Le 17 mars, à St-Thomas, a été baptisé Joseph-Mario-Alain, fils de M. et Mme Louis Gaudreau (Julienne Vézi-na). Parrain et marraine M. et Mme Désiré Gaudreau, grands parents de l'enfant.

FORTIN - Joseph-Robert-Gaétan, enfant de M. et Mme Bertrand Fortin (Monique Coulombe) baptisé le 17 mars. Parrain et marraine M. et Mme Eugène Fortin, grands parents de l'enfant.

MAROIS - A M. et Mme Georges Marois (née Claire Veilleux) une fille Marie-Henriette-Suzanne, baptisée le 17 mars à Saint-Mathieu. Parrain et marraine Alfred Bernier et Hélène Veilleux, oncle et tante de l'enfant.

COUILLARD - M. et Mme Ernest Couillard (Thérèse Landry)

Mon érablière

C'est ainsi que je nommais toujours, l'érablière située face à la maison paternelle. Deux cents érables, des pins et des sapins, quelques-uns deux fois centenaires, disait-on, se balançaient mollement, poussés doucement par la main de la brise, ou dansaient une sarabande endiablée, sous le fouet du vent du Nord.

Tout me fascinait dans ce bois joli, où j'allais rêver si souvent, méditer ou simplement me reposer, divinement heureuse là, dans cette solitude béniée.

Mais ma plus grande joie, était le temps des sucres, quand j'allais, avec mon père, cueillir la sève de ces grands arbres; source de délices et de vie, eau savoureuse qui bientôt, se changeraient en ce nectar des dieux, qu'est le sirop d'érable de chez-nous.

Chaussée de raquettes, cadeau de papa, j'allais avec lui, lever tous les récipients remplis jusqu'au bord, pour les vider ensuite, dans un gros baril, chargé sur le lourd traîneau attelé de notre grosse jument "Nelly" (Je me suis demandée souvent où mon père avait été pêcher ce nom là?). Cette bonne bête me suivait comme un chien affectueux, c'est tout ce que je lui demandais. Mais revenons à nos... érables.

Le soir, papa allumait un grand feu dans l'immense feu de briques rouges, fabriqué par lui, et quand le crépuscule descendait sur la terre, cette heure rougeâtre était des plus romantiques. Père fumait sa pipe en silence, car, il goûtait comme moi, cette paix reposante. Je me gardais bien d'en briser le charme par des paroles inutiles. Cette communion avec les choses de la nature, nous était à tous deux, salutaire; on avait l'impression de la présence du Créateur tout près de nous.

Quand la première étoile apparaissait au firmament d'un bleu de saphir, j'allais m'asseoir dehors, bien couverte de lainage et d'une peau d'ours sur les genoux, pour voir sortir les autres étoiles de leurs écrins gris-perle ou blanc. Elle scintillaient doucement à travers les branches dénudées. Pour moi, ce scintillement était un sourire, j'étais fascinée par leur beauté. Un silence total, absolu, pourtant, il me semblait entendre des milliers de voix mystérieuses me parlant du passé, de mes aïeux qui, dit-on, avaient occupé cette terre, depuis deux cents ans. On appelait les cinq fermes des niens: "Le bout des Coulombe".

Tout à côté de la maison, au bord d'un petit étang, se trouvaient trois peupliers, dont la cime semblait vouloir attendre le ciel. Grand-mère, "Marie de St-Félix" bretonne de naissance, disait qu'ils avaient été apportés de France par les ancêtres, et... Grand-maman ne mentait jamais...

Les idées et les souvenirs se pressaient en foule dans ma tête d'enfant. Bientôt, la lune suivait les étoiles, elle montait lente et majestueuse irradiant de lumière et d'argent le paysage endormi. La voie lactée se faisait plus épaisse, plus blanche. Sans aucun doute c'est le chemin qui conduit au paradis, me disais-je, en la suivant on ne peut s'égarer, car c'est certainement la voie de Dieu... On n'a qu'à ouvrir les yeux de l'âme pour le comprendre.

— Tu rêves encore, me disait mon père, sortant de la cabane à sucre?

— Je prie en dedans de moi, répondais-je. Penser à Dieu: à toutes ces belles choses qu'il nous a données, c'est prier, n'est-ce pas?

— Sans doute, répondait-il, en tirant pensivement une bouffée de sa pipe; c'est méditer. A mon avis, c'est la meilleure prière.

— Viens te coucher, ma fille, il est temps.

Je grimpais sur le lit de sapins verts préparé par lui, et qui sentait si bon... Je dormais comme un plomb, tout d'une traite, jusqu'au matin.

Mon père, lui, se contentait d'une heure ou deux de sommeil, il fallait bien qu'il surveille la précieuse sève. Une carresse sur les cheveux, me réveillait le matin. Une délicieuse odeur de sirop bouillant me chatouillait les narines. Cela, mêlée à l'odeur d'un bon café.

— J'ai fait des crêpes, me disait papa en souriant, tu en veux?

D'un bon j'étais sur pieds, habillée en vitesse, j'allais me plonger le visage dans la froide neige. A genoux pour une prière faite à la vapeur, et je devrais comme un loup affamé depuis des jours. Que c'était bon, grands dieux... J'éprouvais une sensation de délice intraduisible, dans le coeur et... sur la langue.

Une heure plus tard, je mangeais encore de la belle tire refroidie sur la neige, je croquais aussi quelques morceaux de sucre doré sortant de récipients en forme de coeur, etc., qui ravissaient mes yeux et aussi mon palais... Auriez-vous résisté à la tentation? vous qui seriez tentés de blâmer ma gourmandise.

Aux contracteurs et constructeurs

Pour la fabrication de portes, châssis et armoires de cuisine, voyez un manufacturier des plus compétents.

— PRIX AVANTAGEUX —

HENRI CARON & FILS, ENR.

21, 5e Rue — Téléphone: 572
Spécialité: Posage de vitres aux châssis et aux portes.



Hébert

Louis Hébert est une figure qui nous est familière. Premier colon arrivé sur les bords du Saint-Laurent, il est demeuré dans notre histoire le type de ces hommes courageux qui ont bravé l'inconnu des terres lointaines et froides avec la volonté inébranlable d'y jeter les bases d'une nouvelle France.

Venu à Port-Royal à deux reprises, Louis Hébert, sur les instances de Champlain, décida de s'installer définitivement à Québec. Il y arriva en 1617, accompagné de sa femme, Marie Rollet, et de ses enfants.

Comme tous les pionniers qui devaient venir par la suite, il fut contraint de se suffire à lui-même et d'exercer pour son compte tous les métiers. Dès son arrivée, il se mit à défricher les dix arpents de terre que Champlain lui avait concédés et à construire la modeste maison qui devait abriter les siens. Il y éleva de nombreux enfants. Cependant le malheur ne tarda pas à frapper. Dix ans seulement après son établissement à Québec, Louis Hébert mourut à la suite d'une chute malencontreuse.

Depuis des générations, ses descendants ont contribué au développement du Québec. Aujourd'hui encore le courage et l'optimisme de ce pionnier se retrouvent chez les nombreux Canadiens-français qui portent avec fierté ce beau nom d'Hébert.

Labat

Il y a trois siècles, sur le sol à peine défriché de la Nouvelle-France, des combats faisaient rage qui comptent parmi les plus sanglants de l'histoire du Canada.

A cette époque, les Iroquois alliés à des puissances coloniales rivales de la France, obtenaient en échange de pelleteries des armes à feu dont ils se servaient contre les colons français qu'ils cherchaient ainsi à évincer des rives du Saint-Laurent.

Au cours des brusques attaques de ces cruels Indiens, plus d'un habitant périt en défendant son bien. Mathieu Labat fut de ceux-là. Venu en Nouvelle-France, il s'était établi sur un coin de terre qu'il défricha avec courage et dont il tira bientôt quelques arpents de moisson. Labat était heureux, conscient de travailler ainsi à l'établissement permanent de sa famille.

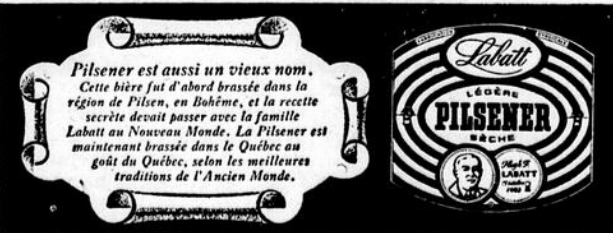
Puis le malheur vint sous la forme de l'Iroquois. Même si Labat périt, son courage lui survécut chez beaucoup de ceux qui portèrent ce nom. Un d'entre eux, qui épela son nom Labatt, fut le chef d'une famille dont les membres devaient atteindre le renom comme brasseurs de bière canadienne de haute qualité.

En 1975...

Plusieurs nouvelles découvertes auront bouleversé notre façon de vivre actuelle... Peut-être les ménagères feront-elles leur lavage à l'électronique ou par ultra-ondes... qui sait ce que l'on ira chercher? Mais aujourd'hui madame, le moyen moderne de faire votre lavage, c'est **BOD**, le détergent qui adoucit même l'eau douce. Oui, Madame, en 1957, les ménagères les plus à la page exigent **BOD**, le plus moderne aujourd'hui.

MAGNIFIQUES
CADEAUX

donnés gratuitement avec les dessus de boîtes de **BOD**. Liste complète incluse dans chaque boîte de **BOD**.



Une brasserie du Québec — Une tradition du Québec

PROGRAMMES

a l'affiche de **CKBM**



JOSEPH FOLLIET, professeur de sociologie à Lyon, docteur en sciences sociales et politiques, auteur de plusieurs ouvrages qui ont fortement influencé les intellectuels catholiques français et canadiens, est sans aucun doute un spécialiste des grandes questions disputées dans les milieux catholiques et chrétiens. Il sera l'hôte de plusieurs émissions de Radio-Canada, à la radio et à la télévision. A la télévision, à l'émission *Témoignage* (le dimanche à 2 h. 30 de l'après-midi) il a entrepris, devant sur les problèmes sociaux, une série de dix entretiens qui porteront le 17 mars dernier, une sévère dans une perspective chrétienne. A la radio, au réseau Français, il participera à *Présence de l'Eglise*, dimanche 31 mars à midi trente, à *Prédication du Carême*, dimanche 14 avril à 11 heures du matin, et enfin à *Entretiens du dimanche*, les 24 et 31 mars, à 10 h. 15 du soir.

- LUNDI**
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
- 7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
 - 7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
 - 7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
 - 7.50 p.m.—Intermède musical.
 - 7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
 - 8.00 p.m.—Masterwork from France.
 - 8.30 p.m.—Spectacle Dennis Day.
 - 8.55 p.m.—Nouvelles.
 - 9.00 p.m.—Musique de danse.
 - 10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
 - 10.10 p.m.—Musique de danse.
 - 10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
 - 10.55 p.m.—Nouvelles.
 - 11.00 p.m.—Musique de danse.
 - 11.55 p.m.—Nouvelles.
- MARDI**
- 7.15 p.m.—Nos vedettes canadiennes.
 - 7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
 - 7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
 - 7.50 p.m.—Intermède musical.
 - 7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
 - 8.00 p.m.—Paris Star Time.
 - 8.30 p.m.—Spectacle Lawrence Welk.
 - 8.55 p.m.—Nouvelles.
 - 9.00 p.m.—Musique de danse.
 - 10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
 - 10.10 p.m.—Musique de danse.
 - 10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
 - 10.55 p.m.—Nouvelles.
 - 11.00 p.m.—Fin des émissions.
- MERCREDI**
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
- 7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
 - 7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
 - 7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
 - 7.50 p.m.—Intermède musical.
 - 7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
 - 8.00 p.m.—En Avant la Musique.
 - 8.55 p.m.—Nouvelles.
 - 9.00 p.m.—Musique de danse.
 - 10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
 - 10.10 p.m.—Musique de danse.
 - 10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
 - 10.55 p.m.—Nouvelles.
 - 11.00 p.m.—Fin des émissions.
- JEUDI**
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
- 7.15 p.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
 - 7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
 - 7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
 - 7.50 p.m.—Intermède musical.
 - 7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
 - 8.00 p.m.—Le Théâtre Radiophonique de C K B M.
 - 8.30 p.m.—Spectacle Fontaine Sisters.
 - 8.55 p.m.—Nouvelles.
 - 9.00 p.m.—Musique de danse.
 - 10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
 - 10.10 p.m.—Musique de danse.
 - 10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
 - 10.55 p.m.—Nouvelles.
 - 11.00 p.m.—Fin des émissions.
- VENDEDI**
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
- 7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
 - 7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
 - 7.35 p.m.—Le Quart d'Heure de la Sobriété.
 - 7.50 p.m.—Intermède musical.
 - 7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
 - 8.00 p.m.—Chant classique.
 - 8.30 p.m.—Spectacle Theresa Brewer.
 - 8.55 p.m.—Nouvelles.
 - 9.00 p.m.—Musique de danse.
 - 10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
 - 10.10 p.m.—Musique de danse.
 - 10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
 - 10.55 p.m.—Nouvelles.
 - 11.00 p.m.—Fin des émissions.
- SAMEDI**
(7.00 a.m. à 12.00 p.m.)
- 7.00 a.m.—Ouverture.
 - 7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
 - 7.15 a.m.—Nouvelles.
 - 7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
 - 7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
 - 7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
 - 7.55 a.m.—Nouvelles.
 - 8.00 a.m.—La Prière du Matin.
 - 8.15 a.m.—En déjeunant.
 - 8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
 - 8.55 a.m.—Nouvelles.
 - 9.00 a.m.—Un peu de tout.
 - 9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment

- 9.55 a.m.—Nouvelles.
 - 10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.
 - 10.55 a.m.—Nouvelles.
 - 11.00 a.m.—Jeunesse en studio.
 - 11.30 a.m.—Nouvelles locales.
 - 11.40 a.m.—La vie en chantant.
 - 12.00 p.m.—Angélus.
 - 12.05 p.m.—A l'heure du diner.
 - 12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
 - 12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
 - 12.30 p.m.—A l'heure du diner.
 - 12.55 p.m.—Nouvelles.
 - 1.00 p.m.—Causette Etablissement rural.
 - 1.10 p.m.—Intermède.
 - 1.15 p.m.—Radio-Ski CKEM.
 - 1.30 p.m.—Rencontrez vos artistes.
 - 1.55 p.m.—Nouvelles.
 - 2.00 p.m.—Musique à votre choix.
 - 2.55 p.m.—Nouvelles.
 - 3.00 p.m.—Musique à votre choix.
 - 3.55 p.m.—Nouvelles.
 - 4.00 p.m.—Musique à votre choix.
 - 4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
 - 4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
 - 4.55 p.m.—Nouvelles.
 - 5.00 p.m.—Promenade.
 - 5.55 p.m.—Nouvelles sportives.
 - 6.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
 - 6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
 - 6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
 - 6.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
 - 6.55 p.m.—Nouvelles.
 - 7.30 p.m.—Le chapellet en famille.
 - 7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
 - 7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.
 - 7.45 p.m.—A votre santé.
 - 7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
 - 8.00 p.m.—Echos de France.
 - 8.30 p.m.—L'heure du bon vieux temps.
 - 8.55 p.m.—Nouvelles.
 - 9.00 p.m.—Orchestre populaire.
 - 9.30 p.m.—Musique de danse.
 - 10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
 - 10.10 p.m.—Musique de danse.
 - 10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
 - 10.55 p.m.—Nouvelles.
 - 11.00 p.m.—Musique de danse.
 - 11.55 p.m.—Nouvelles.
 - 12.00 p.m.—Fin des émissions.
- DIMANCHE**
(9.00 a.m. à 12.00 p.m.)
- 9.00 a.m.—Ouverture.
 - 9.05 a.m.—Nouvelles.
 - 9.10 a.m.—Matinée du Dimanche.
 - 9.30 a.m.—Messe de Pèglise St-Thomas (Irradiation).
 - 11.00 a.m.—Clavier magique.
 - 11.15 a.m.—Chronique mariale.
 - 11.30 a.m.—Sur les Champs Elysées.
 - 12.00 p.m.—Angélus.
 - 12.05 p.m.—En dinant.
 - 12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
 - 12.25 p.m.—Présentation musicale.
 - 12.45 p.m.—Activités étudiantes.
 - 1.00 p.m.—L'Heure de St-François.
 - 1.15 p.m.—Rythmes Sud-Américains.
 - 1.30 p.m.—Succès de la semaine.
 - 1.55 p.m.—Nouvelles.
 - 2.00 p.m.—Les plus beaux récits.
 - 2.30 p.m.—Opéra populaire.
 - 3.00 p.m.—Music Hall du dimanche.
 - 4.00 p.m.—En avant la musique.
 - 4.55 p.m.—Nouvelles.
 - 5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.
 - 5.15 p.m.—Chantonnéte.
 - 5.30 p.m.—Orchestre Guy Lombardo.
 - 5.55 p.m.—Nouvelles.
 - 6.00 p.m.—Le théâtre radiophonique de CKBM.
 - 6.30 p.m.—Sport Magazine.
 - 6.45 p.m.—Moment Musical.
 - 7.00 p.m.—Le chapellet en famille.
 - 7.15 p.m.—Radio-Journal.
 - 7.25 p.m.—Intermède.
 - 7.50 p.m.—Réal artistique.
 - 8.00 p.m.—Nous entendons jadis.
 - 8.30 p.m.—Paris Star Time.
 - 9.00 p.m.—Oeuvres immortelles.
 - 9.30 p.m.—Concert Mantovani.
 - 10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
 - 10.10 p.m.—Musique de danse.
 - 10.55 p.m.—Nouvelles.
 - 11.00 p.m.—Musique de danse.
 - 11.30 p.m.—Musique de danse.
 - 11.55 p.m.—Nouvelles.

(Suite à la page 8)

CFGM-TV CANAL 4 QUEBEC

- DIMANCHE, 24 MARS.**
- 9.00 a.m.—Mire et musique.
 - 10.00 a.m.—La messe.
 - 11.00 a.m.—Mire CFGM.
 - 12.55 p.m.—Téléjournal.
 - 1.00 p.m.—Aux 4 coins du monde.
 - 1.30 p.m.—St-Georges et ses amateurs.
 - 2.00 p.m.—Passe-Partout.
 - 2.30 p.m.—Témoignage.
 - 3.00 p.m.—Long métrage.
 - 4.30 p.m.—Jesus au milieu de nous.
 - 5.00 p.m.—Court métrage.
 - 5.15 p.m.—Politique Provinciale.
 - 5.30 p.m.—Radisson.
 - 6.00 p.m.—La joie de connaître.
 - 6.30 p.m.—Les travaux et les jours.
 - 7.00 p.m.—Questions et Défis.
 - 7.30 p.m.—La clé des champs.
 - 8.00 p.m.—Music Hall.
 - 9.00 p.m.—Cléopâtre.
 - 9.30 p.m.—Le Théâtre Populaire. "Aujourd'hui comme hier".
 - 10.30 p.m.—Prise de Bec.
 - 11.00 p.m.—Dernières nouvelles.
 - 11.15 p.m.—Point de Mire.
 - 11.45 p.m.—Le Monde du Sport.
 - 12.00 p.m.—Fin des émissions.
- LUNDI, 25 MARS.**
- 2.30 p.m.—Mire CFGM-TV.
 - 3.30 p.m.—EN MATINEE:
 - 4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
 - 5.00 p.m.—Kimo.
 - 5.30 p.m.—La vie qui bat.
 - 6.00 p.m.—Téléjasette.
 - 6.15 p.m.—Parlons sports.
 - 6.30 p.m.—Jacques Larochelle.
 - 6.45 p.m.—La Rose des Vents.
 - 7.00 p.m.—Nouvelles locales.
 - 7.10 p.m.—La Météo.
 - 7.15 p.m.—Télé-Journal.
 - 7.30 p.m.—Départs.
 - 7.45 p.m.—Rolande et Robert.
 - 8.00 p.m.—Les belles histoires des pays d'en haut.
 - 8.30 p.m.—La Ripolade.
 - 9.00 p.m.—Porte Ouverte.
 - 9.30 p.m.—Théâtre Colgate.
 - 10.00 p.m.—Variétés S. P.
 - 10.30 p.m.—Les Idées en Marche.
 - 11.00 p.m.—Dernières Nouvelles.
 - 11.15 p.m.—Cinéfouilleton.
 - 11.30 p.m.—Fin des émissions.
- MARDI, 26 MARS.**
- 2.30 p.m.—Mire CFGM-TV.
 - 3.30 p.m.—EN MATINEE:
 - 4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
 - 5.00 p.m.—Sophie Magazine.
 - 5.30 p.m.—Piaçchio.
 - 6.00 p.m.—Téléjasette.
 - 6.15 p.m.—Parlons sports.
 - 6.30 p.m.—Quitte ou Double.
 - 7.00 p.m.—Nouvelles locales.
 - 7.10 p.m.—La Météo.
 - 7.15 p.m.—Télé-Journal.
 - 7.30 p.m.—Promenade dans Québec.
 - 7.45 p.m.—Paris Chante.
 - 8.00 p.m.—Le Survenant.

- 8.30 p.m.—Cap Aux-Sorciers.
 - 9.00 p.m.—C'est la Vie.
 - 9.30 p.m.—Histoire d'Amour.
 - 10.00 p.m.—Rendez-Vous des Sports.
 - 11.00 p.m.—Dernières nouvelles.
 - 11.15 p.m.—Cinéfouilleton.
 - 11.30 p.m.—Fin des émissions.
- MERCREDI, 27 MARS.**
- 2.30 p.m.—Mire CFGM-TV.
 - 3.30 p.m.—EN MATINEE:
 - 4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
 - 5.00 p.m.—Beaux amants.
 - 5.30 p.m.—L'île aux Trésors.
 - 6.00 p.m.—Téléjasette.
 - 6.15 p.m.—Parlons sports.
 - 6.30 p.m.—Jacques Larochelle.
 - 6.45 p.m.—Danse et Cadence.
 - 7.00 p.m.—Nouvelles locales.
 - 7.10 p.m.—La Météo.
 - 7.15 p.m.—Télé-Journal.
 - 7.30 p.m.—L'A-B-C.
 - 7.45 p.m.—Les Collègues Troubadours.
 - 8.00 p.m.—Pays et Merveilles.
 - 8.30 p.m.—La Famille Plouffe.
 - 9.00 p.m.—La lutte.
 - 10.00 p.m.—Le Point d'Interrogation.
 - 10.30 p.m.—Le P'tit Café.
 - 11.00 p.m.—Dernières nouvelles.
 - 11.15 p.m.—Cinéfouilleton.
 - 11.30 p.m.—Fin des émissions.
- JEUDI, 28 MARS.**
- 2.30 p.m.—Mire CFGM-TV.
 - 3.30 p.m.—EN MATINEE:
 - 4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
 - 5.00 p.m.—Rin Tin Tin.
 - 5.30 p.m.—Angle Noir.
 - 6.00 p.m.—Téléjasette.
 - 6.15 p.m.—Parlons sports.
 - 6.30 p.m.—Kit Carson.
 - 6.45 p.m.—Nouvelles locales.
 - 7.00 p.m.—La Météo.
 - 7.15 p.m.—Télé-Journal.
 - 7.30 p.m.—Arpeges.
 - 7.45 p.m.—Toi et Moi.
 - 8.00 p.m.—Le fil d'Ariane.
 - 8.30 p.m.—14, rue de Galais.
 - 9.00 p.m.—Rangers à Montréal.
 - 11.30 p.m.—Dernières nouvelles.
 - 11.45 p.m.—Cinéfouilleton.
 - 12.00 p.m.—Fin des émissions.
- VENDEDI, 29 MARS.**
- 2.30 p.m.—Mire CFGM-TV.
 - 3.30 p.m.—EN MATINEE:
 - 4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
 - 5.00 p.m.—Histoires de M. De Lafontaine.
 - 5.30 p.m.—Le Grenier aux Images.
 - 6.00 p.m.—Téléjasette.
 - 6.15 p.m.—Parlons sports.
 - 6.30 p.m.—Jacques Larochelle.
 - 6.45 p.m.—Rouze et Or.
 - 7.00 p.m.—Nouvelles locales.
 - 7.10 p.m.—La Météo.
 - 7.15 p.m.—Télé-Journal.
 - 7.30 p.m.—Epopées Modernes.
 - 7.45 p.m.—Pour Elle.
 - 8.00 p.m.—Le sport en revue.
 - 8.30 p.m.—Chansons Vedettes.
 - 9.00 p.m.—Rendez-vous avec...
 - 9.30 p.m.—QUATUOR. "Le Voyage à Rome".
 - 10.00 p.m.—Profils d'adolescents.
 - 10.30 p.m.—Conférence de Presse.
 - 11.00 p.m.—Dernières nouvelles.
 - 11.15 p.m.—Cinéfouilleton.
 - 11.30 p.m.—Reprise long métrage.
 - 1.00 a.m.—Fin des émissions.
- SAMEDI, 30 MARS.**
- 9.00 a.m.—Mire CFGM-TV.
 - 10.00 a.m.—Fon Fon.
 - 11.00 p.m.—Concert pour la jeunesse.
 - 12.00 p.m.—Mire CFGM-TV.
 - 3.30 p.m.—Mire CFGM-TV.
 - 4.30 p.m.—Beau temps, mauvais temps.
 - 5.00 p.m.—Les Jeunes Talents.
 - 5.30 p.m.—Pépinot.
 - 6.00 p.m.—Téléjasette.
 - 6.15 p.m.—Parlons sports.
 - 7.00 p.m.—Nouvelles locales.
 - 7.10 p.m.—La Météo.
 - 7.15 p.m.—Télé-Journal.

(Suite à la page 8)

"AUJOURD'HUI COMME HIER" de Lois Landauer

"Théâtre Populaire"

Le Théâtre Populaire mettra à l'affiche, dimanche 31 mars à 9 h. 30 du soir, une oeuvre du dramaturge américain Lois Landauer intitulée *Aujourd'hui comme hier*.

Cette pièce de caractère psychologique a été traduite et adaptée pour la télévision par Françoise Loranger.

Ecrivain réputé, auteur de *Mathieu*, roman qui a connu un grand succès après avoir soulevé une querelle littéraire, Françoise Loranger est une experte du roman radiophonique et du dialogue. On se souvient de ses radiomanes: *la Vie commence demain* et *la Vie qui va*, de ses émissions éducatives comme *l'Ecole des parents*.

A la télévision, Françoise Loranger a déjà présenté au *Télé-*

théâtre une oeuvre originale très bien accueillie: *Madame la Présidente*. Actuellement, c'est elle qui rédige les sketches de l'émission *Sophie-Magazine*, tous les vendredis soirs, à 6 heures.

Le sujet et les personnages de la pièce *Aujourd'hui comme hier* étaient bien faits pour tenter Françoise Loranger.

Depuis le temps qu'elle écrit pour la radio et la télévision, depuis qu'elle étudie avec tant d'art et de soin l'âme humaine, Françoise Loranger ne pouvait que s'intéresser au dram douloureux qui se joue entre les époux Renaud, les héros de la pièce.

Pierre et Denyse Renaud nous apparaissent au "climax" d'une crise dont l'acuité bouleversante laisse deviner par elle-même toute la souffrance qui l'a précédée.

Ils vivent tous les deux des moments d'une angoisse cruelle qui menace dangereusement leur bonheur conjugal: Leur amour, leur sécurité, la paix de leur foyer sont compromis. Ils sont les seuls responsables de cette situation et ne devront chercher qu'en eux-mêmes la solution qui les sauvera du désespoir.

De ce tableau qui suggère l'excès, l'auteur a su tirer toutes les nuances de langage et de jeu qui rendent l'action si prenante et les personnages si attachants.

Denyse et Pierre Renaud nous deviendront fraternels. Ils vivent et souffrent avec tant de sincérité; le réalisme de leur problème colle si étroitement à la vie quotidienne que le téléspectateur sera subjugué par ce jeu de la vie et de l'amour.

On reconnaîtra la touche de Françoise Loranger dans cette (Suite à la page 8)



GILLES PELLETIER
Le mari...



HUGUETTE OLIGNY
... et la femme



Nouveau programme étudiant à l'antenne de CKBM

A compter de dimanche, le 30 mars, de 12 h. 45 p.m. à 1 h. p.m., CKBM présentera une nouvelle émission intitulée: "ACTIVITES ETUDIANTES", au cours de laquelle des étudiants et étudiantes de Montmagny et la région nous entretiendront des activités qui se déroulent dans nos institutions.

Pierre Mercier sera l'animateur de l'émission. Ne manquez pas d'être à l'écoute de cette intéressante émission, dimanche, de 12 h. 45 p.m. à 1 h. p.m.

L'Islet, patrie des marins de tous grades

(Suite)

Le Capt. Hubert Bernier

Parmi les marins de la vieille école, mentionnons le Capt. Hubert Bernier qui débuta à 13 ans dans la marine, commanda plusieurs voiliers dont 2 brigantins qu'il avait construits et 7 voiliers construits par Léandre Talbot du Cap. Ces voiliers ont tous été construits au Cap et à l'Anse à Gilles; il en avait traversé plusieurs pour être vendus en Angleterre. Trois de ses fils devinrent capitaines au long cours: Onésime, David et Edmond, le père de Mme O. Carbonneau. Le Capt. Hubert a laissé le souvenir d'un bon, mais très rude marin. Doué d'un courage et d'une volonté extraordinaires pour réussir, il effectuait régulièrement huit milles, aller et retour, pour se rendre chez le capt. Louis Bernier afin d'étudier la navigation auprès d'un capitaine anglais naufragé qu'on hibernait cette année-là. Et en 1885, à 32 ans, à Londres pour quelque temps, il décrochait son brevet de capitaine au long cours.

Beaucoup de Bernier se sont signalés dans la marine et le pilotage. Ils venaient du Cap Saint-Ignace et de l'Islet. D'autres familles aussi ont fourni et fournissent encore des marins tels que les Ménard, les Koenig et les Caron. La paroisse de l'Islet, a fourni, à elle seule, durant les cent cinquante-sept dernières



années, une centaine de capitaines et une cinquantaine de pilotes, sans compter l'appart précieux des gens de mer de l'Islet qui ont besogné dans les divers postes de la marine marchande. Les capitaines qui se sont signalés de 1800 à 1900 sont:

- J. B. Bernier (1786-1868);
- Ludger Bernier (1813-1858);
- Louis-B. Bernier (1820-1855);
- Joseph Bernier (1822-1891);
- Thomas Bernier (1825-1893);
- Jos.-Elzéar Bernier (1852-1934);
- Hubert Bernier (1823-1904);
- Auguste Bernier (1823-1925);
- Calixte Bernier (1825-1910);
- Calixte, son fils (1854-1950);
- Calixte Bernier (1854-1945);
- Onésime H. Bernier (1849-1893);
- David Bernier (1851-1887);
- Edmond Bernier (1856-1940);
- Cyrille, père et fils; Basile, Cyrillus, Théophile et Nazaire DeRoy, ce dernier décédé à 101 ans;
- Achille Boucher (1837-1924);
- Victor et Bellarmin Bélanger;
- Jes. Chalifour (1860-1947);
- William, Louis et Zéphir Caron;
- Romuald et Louis Fortin;
- Michel Gagnon;
- Charles Koenig;
- Aug. Langelier 1917;
- Ant. Lemieux, Arthur et Cyprien Morin;

Charles, Onésime, Eusèbe, Achille, Phydime et Jules Ménard; Aristé, Jean-Baptiste et Segismond Bélanger; Edouard Cloutier, père et fils, Alfred Cloutier; Auguste et Louis LeBourdais; Ferdinand Rodrigue.

Et de nos jours

De 1900 à nos jours, la liste est aussi importante: Jos. Boucher; Alfred Brisebois; Marc Boucher; Sylvio et Emile Bélanger; Ernest, Amédée, Wilfrid, Alcide, Georges, Charles-Antoine, Paul, Yvan et Victor Caron; Eugène, Cyrille et Michel Fortin; Geo. Gaudreau; J.-Bte Gamache; Gérard Journault; Edmond Green; Alex. Hottote; Jos. Giasson; Léo Lemieux; Chs.-O. Moreau; Roméo Lamarre; Jules, Joseph, Médéric, Albert, Adrien et Onésiphore Ménard; Luc, Edgard, René et Yvon Pelletier; Théo. Simpson; Jos. Thibault; Jos.-Ad. Caron; Ovilva Normand et combien d'autres. Les pilotes fournis par l'Islet de 1860 à date sont: Evariste et Johnny Adam; John Simpson; J.-Ete, Joseph, Johnny, Abel, Camille et Adélar Bernier; Firmin Couillard; Frédéric, Arthur, Chs.-Henri, Edouard et Maurice Koenig; J.-H.-B. Cloutier, Robert et Paul Cloutier; Wilfrid Fafard; J.-A. Larue; Augustin Dionne; Alph. Bélanger, R. Cloutier; Chs.-Chouinard; Claude, Jacques et André Bernier et combien d'autres.

La navigation au long cours

Le capt. Ernest Caron n'aime pas discuter bravoure ni périls du métier. Il était capitaine de navire et un capitaine est responsable de son bâtiment. Un point. C'est tout... Cependant la navigation s'est beaucoup améliorée depuis 1760; de peu de choses qu'elle était, elle est devenue une belle et grande chose et c'est tant mieux pour la génération actuelle. Les instruments de marine étaient restreints: un sextant ou octant, un chronomètre, une boussole, un loch pour les distances parcourues. Celui-ci était bien simple; un bon bout de cordage, une planchette taillée en triangle, attachée au bout de la corde et sur cette corde des petits bouts de corde avec des noeuds attachés à des distances déterminées qui s'accordaient avec un sablier de 28 secondes. Il fallait compter les noeuds qui passaient dans la main pendant que le sablier se vidait et que la corde s'en allait à la mer. Ceci donnait le nombre de milles que le bâtiment parcourait pendant une heure. On devait faire un tout petit calcul.

(A suivre)



DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LTD

Projet: Rénovation du système de chauffage, Manège, Montmagny, Québec. Dossier 122-20-M15-3.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, clairement indiquées du contenu et adressées au sousigné, pour le projet ci-haut mentionné seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure normale de l'est)

SAMEDI, LE 18 AVRIL 1957.

Les plans, devis et formules de soumissions requis peuvent être obtenus par des contracteurs licenciés seulement de la Division des Plans, D.C.L., Chambre 156, à l'adresse mentionnée plus bas. Un dépôt de \$25.00 payable à Defence Construction (1951) Ltd, est requis pour chaque jeu de plans et documents. Ce dépôt sera confisqué si les plans et devis ne sont pas retournés au complet et en bon ordre le ou avant le 14ième jour suivant l'octroi du contrat.

Les plans et devis seront en montre au Builders' Exchangers de la Ville de Québec et la Succursale de la D.C.L. de Montréal et à l'adresse mentionnée plus bas.

Chaque soumission devra être soumise sur les formules prescrites et être accompagnées d'un dépôt de sécurité tel que requis dans les documents de soumissions. Ce dépôt indemnifiera le propriétaire de la perte advenant le cas où le soumissionnaire choisit, se retire ou refuse de faire le travail.

La soumission la plus basse et aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

J. D. JENNISON, secrétaire, No. 4 Temp. Bldg. 56 Lyon St. Ottawa, Ont.

Déclaration du Comité du Château Maisonneuve

"La déclaration que M. Donald Gordon vient de faire à Ottawa sur la campagne en faveur du Château Maisonneuve nous étonne. Qu'un homme puisse accumuler autant d'erreurs et d'inexactitudes en si peu de mots a, en effet, de quoi surprendre!"

"M. Gordon a déclaré que cette campagne était le fait d'un petit groupe de Canadiens français mécontents. Double erreur. Il y a à la Chambre des Communes un document officiel qui démontre qu'au moins 250,000 Canadiens, 500 Conseils municipaux et une cinquantaine d'associations se sont prononcés en faveur du Château Maisonneuve. Cette campagne a reçu l'appui d'un grand nombre de Canadiens anglais, dont le maire de l'importante ville de Verdun, M. Edward Wilson.

"M. Gordon se trompe quand il juge que c'est le choix du nom de la reine qui a provoqué la présente campagne. Le nom eut-il été King ou Gordon ou quelque autre nom anglais que les mêmes pressions se seraient exercées pour qu'on rende hommage au fondateur de Montréal et qu'on recon-

naisse le caractère français de la métropole du Canada. Le désir de la majorité et le tourisme, industrie éminemment rentable, y auraient trouvé leur compte.

"Autre erreur de M. Gordon de parler d'unité nationale alors que son entêtement est justement en train de lui porter un dur coup.

"La déclaration du président des Chemins de fer nationaux n'a pas du tout refroidi l'enthousiasme des militants de la campagne du Château Maisonneuve. Elle prouve simplement que l'entêtement de M. Gordon tourne à la provocation. La campagne continue!"

Le Comité du Château Maisonneuve.

"Aujourd'hui..." (Suite de la page 7)

oeuvre à sa façon adroite et intelligente de présenter le dialogue. Celui-ci porte la marque authentique de la vie; il a le mouvement, la vivacité, la vraisemblance qu'on est en droit d'exiger d'une pièce de ce genre.

Aujourd'hui comme hier met en vedette dans les rôles de Pierre et Denyse Renaud: Gilles Pelletier et Huguette Oigny. Les autres interprètes seront: Jean-Pierre Masson (Réal Lanthier); Denyse Filiatrault (Lucie Lanthier); Pierre-André Lachapelle et Jacques Lachapelle (Daniel et Gilles Renaud, les enfants de Pierre et Denyse); Marthe Thiery (la mère de Denyse); Bertrand Gagnon (Jacques, frère de Denyse) et François Lavigne (le docteur Prévoist).

Cette pièce sera présentée dans des décors de Jacques Pelletier. C'est une réalisation Paul Le-duc.

Programmes... (Suite de la page 7)

12.00 p.m.—Fin des émissions.

LUNDI au VENDREDI

(7.00 a.m. à 7.00 p.m.)

- 7.00 a.m.—Ouverture.
- 7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
- 7.15 a.m.—Nouvelles.
- 7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
- 7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
- 7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
- 7.55 a.m.—Nouvelles.
- 8.00 a.m.—La Prière du Matin.
- 8.15 a.m.—En déjeunant.
- 8.30 a.m.—Conseils pratiques.
- 8.35 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
- 8.55 a.m.—Nouvelles.
- 9.00 a.m.—Un peu de tout.
- 9.30 a.m.—Saviez-vous que ?
- 9.35 a.m.—Maîtres du Clavier.
- 9.55 a.m.—Nouvelles.
- 10.00 a.m.—La Bonne Aventure.
- 10.30 a.m.—En vedette aujourd'hui.
- 10.55 a.m.—Nouvelles.
- 11.00 a.m.—Pour Vous, Mesdames.
- 11.30 a.m.—La vie en chantant.
- 12.00 p.m.—Angélus.
- 12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
- 12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL
- 12.25 p.m.—Nouvelles sportives
- 12.30 p.m.—A l'heure du dîner.
- 12.55 a.m.—Nouvelles.
- 1.00 p.m.—Folklore Canadien et Américain.
- 1.30 p.m.—Les disques renommés.
- 1.55 p.m.—Nouvelles.
- 2.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 2.55 p.m.—Nouvelles.
- 3.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 3.55 p.m.—Nouvelles.
- 4.00 p.m.—Avis de naissance.
- 4.03 p.m.—Musique à votre choix.
- 5.00 p.m.—Retour à la maison.
- 5.15 p.m.—Prudence et Sécurité.
- 5.28 p.m.—Manchettes sportives.
- 5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
- 5.45 p.m.—Aujourd'hui.
- 6.00 p.m.—Divertissement.
- 6.05 p.m.—Divertissement.
- 6.15 p.m.—Radio-Journal.
- 6.20 p.m.—Nouvelles sportives.
- 6.25 p.m.—Situation de la bourse.
- 6.30 p.m.—Nouveautés.
- 6.55 p.m.—Nouvelles.
- 7.00 p.m.—Le chapellet en famille.
- 4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
- 4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
- 4.55 p.m.—Nouvelles.

CFCM-TV... (Suite de la page 7)

- 7.30 p.m.—Court métrage.
- 7.45 p.m.—Quelles nouvelles ?
- 8.00 p.m.—Aventures.
- 8.30 p.m.—Chacun son métier.
- 9.00 p.m.—Soirée du Hockey.
- 10.30 p.m.—Impromptu
- 10.45 p.m.—L'Hebdomadaire du Sport.
- 11.00 p.m.—Dernières nouvelles.
- 11.15 p.m.—Cinefeuilleton.
- 11.30 p.m.—Long métrage.
- 1.00 a.m.—Fin des émissions.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession. Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

3e Avenue. — Tél.: 594, MONTMAGNY.

SUN LIFE DU CANADA

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetées de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne pavez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Hé l'ami! Pour te remonter... prends une Brading... la bière robuste!



BRASSÉE AU RALENTI AU GOÛT DU QUÉBEC



FABRICATION SYNDICALE

LE RAIL CANADIEN

Ses origines et ses développements

Lorsque l'on parle des chemins de fer ou de la question "ferroviaire", il faut aussitôt songer au "rail", puisque c'est par lui que ce mode de locomotion fut rendu possible. — A l'origine, le rail était fait de bois et plus spécialement de "chêne". Le pouvoir moteur, pour traîner les "wagons", consistait à atteler des boeufs ou des chevaux au convoi. Même lorsque les rails furent en fer, puis en acier, on continua l'emploi des chevaux jusqu'à la découverte de la vapeur qui fit place à l'électricité et enfin aux moteurs Diésels.

Il faut donc admettre que si la voie ferrée ne peut transporter les passagers et les marchandises à leur destination définitive, comme le peut le camion automobile, elle n'en demeure pas moins le moyen de transport moderne par excellence. Pendant la grande période industrielle du siècle dernier, le chemin de fer a bâti des empires, gagné des guerres, permis la circulation des produits de toute nature à travers tous les pays du monde civilisé. Même à notre époque de grande évolution mécanique, le rail est aussi nécessaire sur notre planète que la circulation sanguine dans le corps humain.

Il est vrai que l'aviation fait une forte concurrence à la voie ferrée pour le transport des passagers à de fortes distances, il est également vrai que l'industrie du camionnage pour le transport du fret léger, offre des avantages incontestables mais le chemin de fer qui peut, avec une seule locomotive, traîner de longues files de wagons chargés de matériel lourd est sans aucun doute irremplaçable. On pourrait même dire théoriquement que les trains pourraient perdre cent pour cent de leurs passagers et que leur service n'en demeurerait pas moins essentiel à la civilisation moderne.

Il serait trop long d'énumérer ici les exemples de courage, de virtuosité, de persévérance que les bâtisseurs du rail nous ont donnés; qu'on se figure un instant les difficultés, à première vue insurmontables, qu'ils rencontrèrent pour construire des ponts à des milliers de milles de toute civilisation, dans des conditions incroyablement ardues, pour percer des milles et des milles de tunnels dans le roc solide et cela pour avancer presque pied à pied au milieu de forêts sauvages infestées de tribus hostiles et féroces. —

Cependant les pionniers du rail devaient triompher de tous les obstacles. En Amérique du Nord, le premier chemin de fer fut autorisé en 1815. Ce fut un ingénieur américain du nom de John Stevens qui obtint une charte de la législature du New Jersey pour établir une voie ferrée partant de la rivière Delaware, près de Trenton, jusqu'à la rivière

Raritan, près du Nouveau-Brunswick. —

Mais il nous faut aller jusqu'à 1826 pour voir réaliser d'une façon pratique le premier chemin de fer américain. C'est en effet vers cette date que fut construit par l'ingénieur Grindley Bryant, de Boston, une voie ferrée servant à transporter de la pierre des carrières de Quincy à la mer d'où on la transportait par bateau jusqu'au site où on était à construire le monument de Bunker Hill. La voie n'avait que trois milles de longueur et les rails étaient en bois recouverts d'une lame d'acier à sa surface; ces rails reposaient sur des dormants formés de pierres taillées pour cet usage. Va sans dire que le pouvoir moteur était fourni par des chevaux qui tiraient les wagons sur les surfaces planes. Aux endroits accidentés on remplaçait les chevaux par un moteur fixe qui actionnait une chaîne sans fin. —

Du côté canadien, le chemin de fer devait être inauguré dix ans plus tard soit en 1836. La voie ferrée ne parcourait qu'une distance de seize milles. Elle allait de Laprairie, le long du fleuve St-Laurent, jusqu'à St-Jean, sur la rivière Richelieu. Elle était opérée par une compagnie portant le nom de "Champlain et St-Laurent". Elle a été absorbée beaucoup plus tard par le "Champlain National".

Pendant les années qui suivirent, plusieurs petites voies furent construites par des entreprises privées. En fait on peut dire qu'aucune ligne de chemin de fer, ayant une importance nationale, ne fut construite avant la Confédération. On peut même affirmer, que l'une des conditions principales de l'union des provinces canadiennes par le pacte fédératif, fut la construction de chemin de fer à travers l'Amérique britannique.

Les deux plus grandes entreprises ferroviaires au Canada furent celles du chemin de fer dit l'"Intercolonial" et de l'"Ile du Prince Edouard". Le premier avait pour but de relier la vallée du St-Laurent au port d'Halifax, dans les provinces maritimes. Le second fut accordé à l'Ile du Prince Edouard pour l'amener à se joindre à la Confédération canadienne.

Puis apparut la première voie ferrée d'importance, construite par l'industrie privée. Ce fut le "Grand Tronc". La charte qui donna naissance à cette entreprise fut accordée vers 1852, par l'intermédiaire de Georges-Etienne Cartier qui faisait partie de la Chambre des Communes en 1854.

Ce chemin de fer parcourait la distance qui existe entre les rives de l'Atlantique et Chicago. Sur les ins-

Par: Charles-M. Le Tarte

tances de Cartier, cette compagnie accepta de prolonger sa voie le long du St-Laurent, de Québec à Rivière du Loup. Pour cette réalisation, Sir G.-E. Cartier reçut l'appui enthousiaste de Sir Etienne-Pascal Taché. —

Lorsqu'il fut question de construire l'"Intercolonial" Cartier et Taché menèrent une dure lutte pour que cette voie fut prolongée de 300 milles afin de desservir Rimouski, Bonaventure et Gaspé, s'appuyant sur le projet de l'ingénieur anglais Robinson. Pour vaincre les résistances qu'il rencontrait à la Chambre, Cartier, alors ministre de la milice, décida de quitter son siège pendant huit jours et il menaçait même de démissionner. Sa ferme attitude lui valut enfin la victoire.

Il ne faut pas oublier que la construction des chemins de fer était basée sur deux raisons principales d'abord le besoin économique et ensuite la défense militaire. En ce qui regarde l'avantage économique, il nous faut rappeler que les Territoires du Nord Ouest, rattachés au Canada en 1868 par la transaction qui transportait à la Couronne les droits de l'"Hudson Bay Company" sur ces territoires moyennant une somme de trois cent mille Louis, commençaient à se développer d'une façon appréciable et que le moyen de les unir étroitement au reste du pays consistait dans la construction d'une voie ferrée de l'Est à l'Ouest. —

Quant à l'avantage militaire, il fut mis en évidence lors de la rébellion des Métis de la Rivière Rouge conduite par Louis Riel, en 1869 et 1870. — En effet, à cette période de notre histoire, Winnipeg comptait une population d'environ dix mille habitants dont la plupart était de race métis, c'est-à-dire, issus de mariages entre des trappeurs écossais ou français et des femmes indiennes. La ville était alors connue sous le nom d'établissement de la Rivière Rouge. Tous les métis jouissaient de la plus grande liberté sur les terres de la "Compagnie Hudson Bay", dont ils étaient, à proprement parler, les seuls habitants. La transaction qui transportait la propriété de ces territoires de la Compagnie au Dominion du Canada, sans qu'ils fussent aucunement consultés à ce sujet, sema le mécontentement parmi les métis. L'irritation ne fit que grandir lorsque les arpenteurs, sous la conduite d'un militaire anglais, commencèrent à parcourir le pays, et au cours de leurs travaux, choquèrent la population par leur arrogance et avouons-

le, leur malhonnêteté et leurs bévue accumulées. Comme on pouvait s'y attendre avec des gens imbus de leur indépendance, les protestations se muèrent bientôt en rébellion armée. Pour mater ce soulèvement, il fallut envoyer dans l'Ouest des soldats de l'armée régulière anglaise et des volontaires canadiens recrutés dans les provinces de l'Est. La victoire fut finalement remportée par le Canada à la bataille de Batoche, le 12 mai 1884, non sans que l'on eut à déplorer des meurtres spectaculaires et des exécutions qui font tache dans notre histoire.

De tout ceci, on en vint à conclure qu'un chemin de fer transcontinental reliant l'Atlantique au Pacifique devenait une nécessité urgente. C'est alors que naquit le projet de la construction du Pacifique Canadien.

La première charte du nouveau chemin de fer fut obtenue du gouvernement canadien en 1872. On peut dire que la réalisation de ce projet fut l'oeuvre de Sir Georges-Etienne Cartier. Cette voie fut complétée vers 1885. — C'était quelques années après que les provinces canadiennes eus-

sent acceptées de former un tout sous le nom de Canada.

— On a dit, à l'époque, que c'était le plus long chemin de fer connu par l'humanité contemporaine. En certains endroits, il en coûtait douze dollars du pouce, et comme cela se passait vers 1880, il est clair que le dollar avait une valeur sept à huit fois supérieure à celle qu'il possède aujourd'hui. Le travail s'exécutait sous des températures aussi basses que cinquante sous zéro; quant aux matériaux, il fallait se servir de paire de boeufs, d'attelages de chiens ou même des rennes pour leur transport à pied d'oeuvre. —

Le premier chemin de fer canadien possédait une petite locomotive tout juste capable de traîner trois wagons. De nos jours, le C.N.R. a quelques 3000 locomotives et le C.P.R., 2000. Le C.N.R. possède plus de 250,000 wagons et le Pacifique, plus de 120,000. Le Canadien National employait plus de 130,000 personnes il y a quatre ou cinq ans, pendant que, dans le même temps, le Canadien Pacifique en employait 90,000. —

— Nous aborderons de nouveau la question ferroviaire au Canada dans quelque temps, car il nous reste de forts intéressants aspects de la question à développer. —



Un magnifique album en couleurs sur l'oeuvre du pèlerinage Notre-Dame-du-Cap doit être présenté à Sa Sainteté le Pape Pie XII lors de l'audience très spéciale où le Souverain Pontife, entouré de quelque deux cents Canadiens vivant à Rome, daignera bénir la PREMIERE PIERRE qui sera enchâssée dans la pierre angulaire de la basilique nationale du Rosaire en construction au Cap-de-la-Madeleine. Avant son départ pour Rome, le R. P. Paul-Henri Barabé, supérieur du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, comme en fait foi la photo, alla montrer les documents photographiques à S.-E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières. (A droite sur la photo, M. Jean-Paul Lavoie, du studio de photographie de l'Ecole Technique de Trois-Rivières, qui collabora à la confection du précieux album).

ROLLAND FOURNIER

BOULEVARD SAINT-NICOLAS
Distributeur FINA et Canadian Import
Huile à poêle — Huile à fournaise
Service jour et nuit. Téléphonez à 5 1 2 w 4
Notre politique: LIVRAISON RAPIDE



Le JARDIN DES DAMES



Les modes printanières



LA CAPE COCON. — Cette cape étroite en forme de cocon, fait partie d'un ensemble pratique, création Levin-Ellis, Montréal. De coupe seyant à toutes les tailles, la cape de lainage est doublée d'un tissu de soie imprimé harmonisé à la robe et peut quand même être portée avec d'autres ensembles de la garde-robe féminine. Présentée en une variété de couleurs et imprimés, la robe est de coupe fourreau à manches et encolure à souple drapé.

Une enquête auprès des plus importantes maisons de modes de Montréal, permet de conclure qu'une silhouette plus souple sera le point dominant de la présentation des modes canadiennes du printemps '57. Cette présentation possède des aspects multiples mais tous concourent à conférer aux nouveaux modèles, une apparence tout à fait nouvelle.

Les acheteurs de magasins de détail du Canada ont terminé leur tournée du centre de la mode canadienne, et les modèles choisis sont présentés en ce moment, d'un bout à l'autre du pays. Selon les grandes maisons, les acheteurs ont favorisé les nouvelles tendances suivantes:

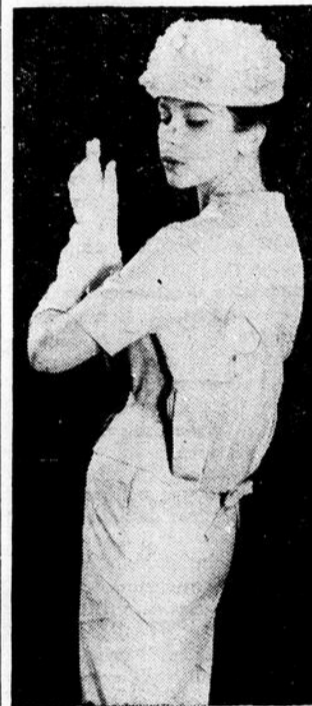
SILHOUETTE. — La silhouette plus souple supplante le fourreau étroit de la saison dernière. Cette nouvelle plaira sûrement aux femmes dont la taille n'atteint pas la perfection. Les détails élégants qui adoucissent les lignes de cette silhouette, sont les corsages blousants, les jaquettes, les capes, les ceinturons et les plis et pinces à hauteur des hanches.

L'effet blousant varie depuis l'ampleur retenue sous une ceinture coulissée jusqu'au bouillonné modifié placé à l'arrière de la taille.

Les jaquettes abondent et la plus nouvelle est très courte et boutonnée comme un veston d'officier. Les ceinturons drapés et les pinces et plis savamment placés pour arrondir les hanches, contribuent à

l'adoucissement de la silhouette.

CAPE. — Détail de première importance, la cape lancée l'automne dernier par Paris, semble avoir conquis l'imagination de tous les dessinateurs du monde. Connaissant déjà une grande faveur au Canada, on la trouve sous



Blousée au dos mais parfaitement ajustée à l'avant, la jaquette de ce deux-pièces, signé Marie-Antoinette, est garnie d'un effet de pochoir qui laisse paraître du blanc. D'un bleu très doux, le tissu marie le "Terylene" et la laine. L'ensemble fait partie de la collection du printemps de l'Association des Couturiers Canadiens.

toutes les formes et longueurs, depuis la pèlerine qui n'est autre qu'un col exagéré jusqu'aux mantes longues en forme de cocon.

On trouve également des manches et épaulettes capes, des capes amovibles, des capes amples qui se portent séparément ou font partie d'un ensemble.

LONGUEUR. — La jupe longue prédite aussi par Paris, est adoptée définitivement. La plupart des maisons importantes ont rallongé les jupes de un à quatre pouces et laissent des ourlets généreux pour répondre aux goûts individuels. La nouvelle longueur flatte la silhouette et la loi semble décréter que, plus l'heure est tardive, plus la jupe allonge.

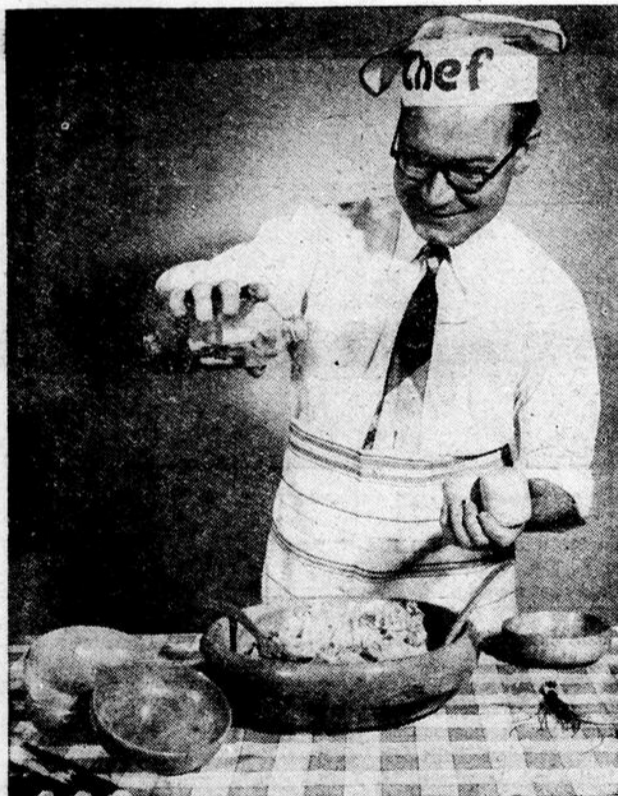
TISSUS. — Les tissus à la mode ont suivi l'exemple de la nouvelle silhouette et sont plus souples et plus féminins. Les lainages légers et les nouveaux tweeds n'ont plus leur aspect rude et rugueux. Les tissus à texture sont en vedette, plus particulièrement les soies naturelles, les toiles de soie et les tweeds souples et soyeux à mélange de soie et coton. Les crêpes légers connaissent un regain de faveur, surtout dans les robes d'après-midi, tandis que les chiffons souples et si féminins, sont les tissus préférés pour le soir.

COULEUR. — Les élégantes verront ce printemps, et entendront surtout parler du violet. Les teintes nouvelles de lavande, mauve, lilas et violette de Parme, des tons foncés aux teintes pâles, les tons bleutés ou rosés, s'harmonisent aux bleus et verts, surtout dans les imprimés. Le bleu marine demeure l'éternel



LA LIGNE TUNIQUE. — L'élégante et nouvelle ligne tunique est à l'honneur dans cette robe étroite de Taub Bros., de Montréal, avec jupe à la hussarde. Elle est en nouveau tissu soyeux de toile, en une superbe teinte lilas, la couleur en vogue ce printemps. Le col souple est terminé par un noeud et la jupe est fermée par une patte à boutons minuscules.

favori du printemps et s'allie parfaitement à ces teintes des accessoires. Le bleu marine connaîtra toutefois un rival dangereux dans le noir tandis que les nouvelles teintes de gris très doux sont aussi en vogue.



LES USTENSILES EN BOIS fabriqués au Canada connaissent une vogue nouvelle; c'est qu'il est de plus en plus de mise de recevoir à la bonne franquette. Saladiers et accessoires adoptent des formes nouvelles et des finis améliorés pour répondre à cette popularité croissante. Grâce à un nouveau vernis, on peut maintenant se procurer des bols à salade lavables à l'eau et au savon comme la vaisselle ordinaire.

Saladiers pratiques en beaux bois canadiens

Beaucoup de cuisinières dorlotent leurs saladiers en bois comme s'ils étaient en or plaqué. La crainte que l'eau et le savon ne détériorent le fini les pousse à entourer d'un soin particulier cet ustensile de cuisine.

Pourtant, l'industrie chimique a mis au point des finis qui, en plus de rehausser la beauté du bois, servent de protection contre l'eau, les détergents, les acides des aliments, les huiles et autres substances en contact avec un bol en bois. Des saladiers de belle qualité sont maintenant offerts avec des étiquettes recommandant de les "laver comme la porcelaine".

N'importe quel chef vous dira que le bol dans lequel on mène la salade est aussi important que les ingrédients. A cause de sa texture poreuse, le bois rampe de l'humidité la faveur des cordons bleus et chefs-cuisiniers.

La plupart des saladiers sont taillés d'une seule pièce, dans un gros bloc de bois. Il s'agit généralement de merisier rouge ou blanc, coupé dans sa sève et conservé humide pour pouvoir le tailler. A la scie circulaire, on le creuse et on en tire des bols à diamètres gradués, un très grand

d'abord, puis un plus petit et ainsi de suite. Une fois taillés, les bols sont acheminés vers la chaufferie où ils séchent et adoptent parfois une forme un peu irrégulière qui ajoute à leur beauté. Il y a aussi des bols taillés dans des blocs de bois laminés.

Le fini de ces bols est une importante étape du procédé de fabrication. Un triple sablage rend la surface parfaitement lisse, puis l'article est plongé dans un vernis pâle C-I-L. Après séchage, nouveau sablage, à la main, pour enlever les moindres aspérités et ouvrir le grain du bois.

On a le choix de deux enduits pour les accessoires à salade: brillant ou mat. Mais ce dernier semble le plus populaire auprès des connaisseurs, sans doute à cause de son fini satiné mais surtout parce que, laissant les pores du bois ouverts, il leur permet de capter la saveur des sauces.

La préparation d'une salade verte est simple comme bonjour. Il suffit de se rappeler quelques règles simples: Choisir des ingrédients frais et croquants et les briser avec les doigts, jamais avec un couteau ou des ciseaux. Varier la composition en essayant diverses sortes de laitues, ro-

maine, endive, chicorée, épinard.

Quant aux sauces d'accompagnement, rien n'empêche de les varier à l'infini. Voici la spécialité du Pavillon Fleur-de-Lys, restaurant de Québec, réputé pour ses salades:

Frotter le bol avec de l'ail

1 c. à thé de moutarde

3 c. à table d'huile d'olive

1/2 c. à table de vinaigre

(Taragon)

Sel et poivre (moulin)

1/2 c. à thé de Sauce Worcester

Bien mélanger les ingrédients au fond du bol, puis y ajouter la laitue. Secouer délicatement pour que chaque bouchée soit bien assaisonnée.

Cette recette sert quatre personnes.

M. Létourneau Inc.

Matériaux de construction

Tél.: L'Islet 25 s 12

Montmagny 353w

Economie - Qualité - Service

Au quart d'heure de la sobriété

Nous offrons aux lecteurs, la première tranche de la causerie de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers à l'occasion de l'inauguration du Quart d'Heure de la Sobriété au poste CKBM de Montmagny, vendredi, 1er mars, à 7 h. 35.

Durant la semaine qui commence les mouvements Lacordaire et Jeanne d'Arc vous adresseront un message. Je les en félicite et bénis leur apostolat. Vous connaissez leurs activités d'hier: ils ont redonné le bonheur perdu pour beaucoup d'hommes, dans beaucoup de famille. Ils ont enseigné la vertu. Leul apostolat n'est plus à édifier, mais il est à étendre, puisque le mal de l'alcoolisme est en pleine expansion. Allons-nous prendre une attitude béate devant le mal et seulement attendre que le bien se fasse? Le bien doit se faire par nous, chrétiens; c'est nous qui pratiquerons la vertu; la rançon en sera peut-être lourde pour notre nature, mais le Christ a soldé celle de nos fautes par le don de sa propre vie. Il faut suivre son exemple et payer de quelques sacrifices le prix de la vertu.

Le commencement de la vie de l'homme est l'eau, le pain, le vêtement, dit l'Écriture — (Eccli., 29, 21). Si nous avons le manger et le vêtement, il faut être satisfait, écrit saint Paul à Timothée (I Tim., 6, 8). Les livres saints nous indiquent ainsi les biens nécessaires à l'homme. La nature ou la Providence a cependant gratifié l'humanité d'une foule d'autres biens utiles dont l'homme pourra aussi faire usage. Mais pour les biens nécessaires comme pour les biens utiles, c'est la raison qui indiquera à l'homme la mesure dans leur usage, leur consommation. En suivant cette mesure de la droite raison, l'homme pose un acte de vertu; s'il va contre cette indication, il commet un acte mauvais; car l'activité de l'homme n'est pas neutre: la voie de l'homme n'est pas mitoyenne entre le bien et le mal; elle est la voie du bien, ou la voie du mal.

Les biens utiles sont multiples, presque innombrables. L'individu en a la jouissance mais selon la mesure et une mesure bien précise, celle donnée par une raison éclairée. L'un de ces biens dont la mesure, dans l'usage, est d'une difficulté particulière c'est la boisson alcoolisée. Dieu, cependant, ne nous a pas laissé au dépourvu. Pour assurer la maîtrise complète de l'homme sur les liqueurs enivrantes, l'homme disposera dans son organisme spirituel, d'une force spéciale qu'on appelle la vertu de sobriété.

La sobriété est partie de la tempérance, mais se distingue de la tempérance (II-II, q. 143, a.1). La tempérance écarte l'obstacle à la raison que constitue l'excès de plaisir dans le boire et le manger en général. La sobriété écarte l'obstacle très spécial que constitue l'attrait des boissons enivrantes à cause de leur caractère fumeux, pouvant troubler les facultés et empêcher l'usage de la raison (II-II, q.149, a.2).

Il y a donc des biens utiles et agréables et la boisson alcoolisée est un de ces biens. On doit en faire usage selon la mesure. La raison détermine, indique cette mesure. Et la vertu de sobriété l'applique à notre vie. Quand nous agissons ainsi, nous sommes vertueux.

Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont lancé, depuis

quelques années, une nouvelle forme d'apostolat dans le monde moderne; ils invitent fortement le chrétien à la pratique d'une vertu spéciale: la vertu de sobriété. Et la mesure appliquée sera l'abstinence totale en regard des boissons alcoolisées. Il est peut-être équivoque de définir premièrement les mouvements Lacordaires par l'abstinence totale et de dénommer le Lacordaire un simple abstinent car c'est employer la mesure pour la vertu elle-même. Il y a plus que cela dans les mouvements et dans les membres: c'est la vertu qui est enseignée et pratiquée. Les cercles Lacordaire sont un mouvement de l'Église, parce qu'ils enseignent la vertu. Et on se demande parfois, comment peut subsister la

vertu puisque la mesure est négative. Remarquons-le tout de suite, le juste milieu n'est pas en relation avec la matière: les liqueurs enivrantes, dans le cas, mais avec la raison. "Celui-là observe le juste milieu (la mesure de la vertu) à l'égard de la matière de la sobriété qui, pour de bons motifs, s'abstient totalement: l'abstinence est, en effet, pour lui le seul moyen de posséder cette vertu. Il est donc purement et simplement faux de soutenir que celui qui pratique l'abstinence totale ne peut prétendre à la vertu de sobriété (Charles de Kininck, La Sobriété, Les presses universitaires, 1951, p. 32).

L'abstinence totale sera la mesure pour plusieurs catégories de gens: tel individu s'enivre par une faible potion d'alcool; un autre brûle devant l'alcool et toujours il doit absorber à larges traits toute la quantité qui se présente; ces deux hommes trouveront le juste milieu, la mesure dans

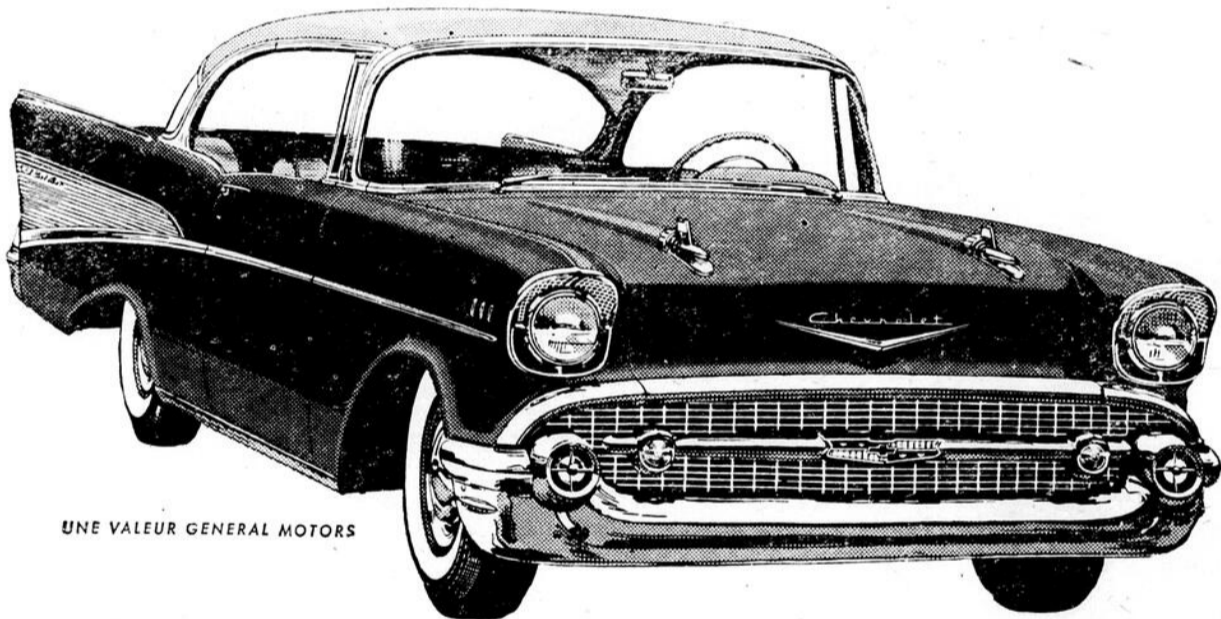
l'abstinence totale et c'est ainsi seulement qu'ils pourront être sobres et déclarés vertueux. Souvent donc, l'abstinence totale est indiquée, requise à cause des conditions de personnes et de lieu (II-II, q. 149, a. 3, ad I et 3).

Dans les cas mentionnés: ceux de l'homme qui s'enivre avec peu ou de l'homme qui est immodéré, les Cercles Lacordaire déterminent le juste milieu; l'abstinence totale. Et c'est l'application de cette mesure qui rendra ces hommes vertueux. Pour prévenir les assauts de la passion qui les enchaînent, ces membres des cercles Lacordaire s'engageront à une observance fidèle des règlements prescrits. Ils pourront paraître rigoureux ces règlements, mais ils deviennent les seuls efficaces pour maintenir l'homme dans sa dignité, assurer la tranquillité et le bonheur de son entourage. Pourquoi alors faire un accueil trop réservé au mouvement Lacordaire parce

qu'il enseigne l'abstinence totale? Quand un homme s'enivre parce qu'une première goutte ingurgitée est un appel à la dernière goutte, le milieu de la vertu, c'est alors l'abstinence totale. C'est ce que leur enseigne le mouvement Lacordaire, et ainsi il enseigne la vertu et pas autre chose.

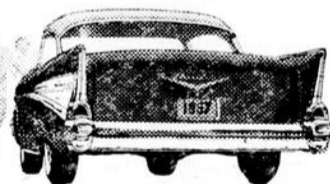
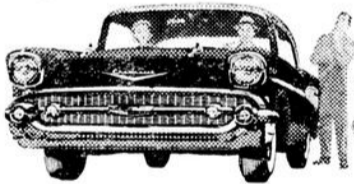
Nous avons présenté un exemple général de deux individus pour illustrer la doctrine. Mais aujourd'hui, chez nous, combien de jeunes gens, de chefs de famille n'ont plus pour mesure, devant l'alcool, que celle de leur porte-monnaie? Mettons de côté les chiffres: chiffres de quantité d'alcool et d'argent dépensé; que chacun considère ce qu'il voit dans sa famille, dans sa paroisse ou son comté. Par délicatesse de charité et par compassion pour les malheureux frappés ne comptons pas les hommes qui s'enivrent, mais regardons seulement les méfaits de l'alcool. Et voyons le (Suite à la page 12)

PLUS VOUS LA REGARDEZ... PLUS VOUS APPRÉCIEZ LA CHEVROLET!



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

REGARDEZ.....**ESSAYEZ**.....**ACHETEZ!**



Plus vous l'examinez, plus vous trouvez dans la Chevrolet des avantages imbattables! La superbe carrosserie signée Fisher, les commodités, la construction soignée jusque dans les moindres détails, les meilleurs matériaux... aucune autre voiture à prix modique, aucun précédent modèle de Chevrolet ne vous ont donné autant de motifs de fierté! Venez admirer cette superbe voiture. Venez vous renseigner davantage à son sujet... il y a assez longtemps que vous vous le promettez. Plus vous la conduisez, plus vous appréciez l'allant endiablé de la Chevrolet. Même le populaire 6-cyl. Blue-Flame de Chevrolet — le moteur le plus sûr au monde — a cette fougue caractéristique de la Chevrolet qui lui permet de damer le pion

à plus d'un V-8! Chevrolet vous offre cette année cinq moteurs perfectionnés. Venez les essayer... et constatez leur merveilleuse docilité!

Plus vous vous rendez compte de ce qu'elle vous offre, plus vous apprécierez cette voiture puissante, pimpante, parfaite — la préférée des Canadiens! Aucune autre n'est aussi avantageuse, aucune autre ne se vend autant! Venez voir, essayer et apprécier la voiture la plus admirée du pays. Plus tôt vous le ferez, plus vite vous deviendrez à votre tour l'heureux propriétaire d'une Chevrolet 1957! Passez chez le dépositaire Chevrolet... vous verrez que la Chevrolet est aussi facile d'achat que digne d'admiration!



V8 ou 6

LES MOTEURS LE PLUS EFFICACES, LES PLUS MODERNES AU MONDE

C-2157DF

↙ Tous les mois, depuis la sortie sur le marché de la nouvelle Chevrolet 1957, les Canadiens ont acheté plus de Chevrolet que de toute autre voiture.

A. A. Blais Automobiles Inc.

Rue St-Ignace

TEL.: 82

Montmagny

Dr. Marcel Laverdiere
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr. Emm. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny — Tél.: 43

G.A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY
Cap St-Ignace, Tél.: 325

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique
8, rue St-Jean-Baptiste
(Face à l'église St-Thomas)
Tél.: 755 — Montmagny

Spécialiste
à Montmagny: le samedi,
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

Transport Général — Pierre — Sable
Gravier à ciment
Excavation — Terrassement — Remplissage
PAUL BRETON
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 13, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres.
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

Au quart d'heure...

(Suite de la page 11)
manque d'idéal, d'enthousiasme chez trop de jeunes qui apparaissent déjà blasés; voyons les peines morales et misères physiques des chefs de famille et des familles de toutes conditions. Les tavernes et les débits clandestins se multiplient, ceux qui y vont, ceux qui y vivent presque, font souvent l'apprentissage du dévoiement, de l'hébertude. Et ceux qui en dépendent, souffrent.

Ces hommes malheureux, l'Eglise les pleure et veut les revoir hommes. Les mouvements Lacordaire, auxiliaires précieux de l'apostolat de l'Eglise, s'emploient à les remettre dans la vertu, leur enseignant les moyens de la conserver et de la pratiquer.

7, rue du Palais de Justice
C.P. 11 — Montmagny

I emieux & Proulx,
—Enr.—
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué
BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux Tél.: 340-W

Gilles Audet
arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732
Bureau à Montmagny: lundi, de 9 h. 30 à 6 h.
88, Ave Turnbull — Québec
Tél.: 3-2131

Bureau: 592 Rés.: 761
Gonzague BELANGER
NOTAIRE
Assurances Générales
4, St-J-Baptiste, Montmagny.

Chers malheureux, qui êtes frappés du mal de l'alcoolisme, venez vers nous, acceptez le mouvement Lacordaire comme le mouvement de votre libération. On vous y enseignera comment assurer la maîtrise de vos passions; on vous redonnera le sens du respect de vous-même, de votre famille. On vous indiquera la voie de la vertu, on vous enseignera ce qu'est la dignité d'homme et de chrétien. On vous indiquera la voie de Dieu. Acceptez l'apostolat de vos mouvements Lacordaire qui vous redonneront le sens de la justice et vous aideront à prendre en vos propres mains la gouverne de votre propre vie. Ils ranimeront en vous peu à peu le sens de la vertu et quand vous l'aurez acquise vous cheminerez d'une façon stable et permanente dans le bon sentier. Vous serez heureux, ainsi que tous les vôtres.

(A suivre).

En visite chez les scouts des T.N.O.

Les louveteaux et les scouts des Territoires du Nord-Ouest anticipent avec plaisir la visite au cours du mois de Fred J. Finlay, Commissaire exécutif en chef du Quartier général de l'Association des Scouts du Canada, et C.S. Matkin, Commissaire provincial adjoint, de Magrath, en Alberta, parti d'Edmonton, le 5 mars. La visite des commissaires scouts organisée avec la collaboration du Ministère des affaires du nord, se fera par avion et, on l'espère, comprendra Fort Vermillion, Hay River, Fort Simpson, Fort Norman, Norman Wells, Fort Hope, Arctique Red River, Aklavik, Fort McPherson, Tuktoyuktuk, Fort Providence, Yellowknife et Fort Resolution.

AUBAINES

A ST-JEAN-PORT-JOLI
Propriété de 2 hectares située près de l'église St-Jean-Port-Joli.
A CAP-ST-IGNACE
Propriété située sur la R.R. No 1, à Cap-St-Ignace, avec 1,500 pieds de terrain pour culture de fraises, 20 pomariers, 20 pruniers et 6 cerisiers. Entretien idéal pour motel.
Commerce général à Cap-St-Ignace. Prix avantageux.

A ST-EUGENE
Moulin à farine. Bonnes conditions. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente saine.

A ST-VALLIER
Hôtel "Bonnet Bleu", sur la route nationale. Gros chiffre d'affaires.

A BERTHIER
Restaurant sur la route Trans-Canada à vendre.
Hôtel de villégiature avec cabines, à vendre, situé à Berthier.
Plusieurs hôtels à vendre à Berthier, Montmagny et Cap-St-Ignace.

A QUEBEC
Commerce de pâtisseries, bonbons, avec atelier; aussi propriété, un étage et demi.

A MONTMAGNY
Manufacture de portes et châssis avec contrats de la Défense Nationale, pour la fabrication de châssis et boîtes de cartouches. Pouvant employer jusqu'à 30 hommes, \$15,000, comptant, avance à termes.
Station Service située sur la route Trans-Canada; à vendre avec conditions faciles.
Maison de 5 étages, dans le centre des affaires à Montmagny. — Inoccupé. Bonnes conditions.
Restaurant bien situé avec foyer, peut augmenter vos revenus. Bon marché.
Propriété avec restaurant dans le centre des affaires, pouvant servir pour maison de pension.
Edifice Lund à vendre à de nouvelles conditions. Renseignements fournis sur demande.
Toute personne intéressée à d'a terrains dans une zone résidentielle peut donner son nom, sans aucune obligation, à: Les Immeubles Montmagny.
Restaurant, près du Pont Rivard. Poste de commerce avec propriété et grand terrain, dans la paroisse St-Mathieu.
Service d'autobus. Ville de Montmagny jusqu'aux limites de St-Eugène, Cap-St-Ignace, Montmagny, Berthier, St-Pierre, St-François, comprenant six autobus, garage, propriété et terrain. A vendre et très peu de comptant.
COMMERCES A VENDRE, spécialité pour dames, sur inventaire, avec propriété située dans le centre des affaires.
Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

Les Immeubles Montmagny Enr.
Robert Bernier, gérant
3, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny.



A VENDRE

Ensemble Silex comprenant poêle électrique deux feux et deux cafetières, à l'état de neuf; et Piano de marque New Scale Williams, de haute qualité. A vendre à prix d'aubaine. S'adresser à Mile Marie-Rose Blais, 100 rue St-Jean-Baptiste ou à Tél.: 181-w.

Cape en fourrure (Rat musqué) à prix très avantageux. S'adresser à Tél.: 420.

Terrain à vendre
Terrain situé sur l'Avenue des Erables, Nord. S'adresser à Guy Boulet, Tél.: 750.

Maison plein pied, 5 pièces avec grand terrain. Pour informations, s'adresser au notaire Gonzague Bélanger, Tél.: 592.

Poêle électrique 24 pouces, de fabrication General Electric, ayant servi quelques mois, s'adresser à Maurice Laberge, rue St-Ignace.

Set de chambre à coucher fini naturel de 4 morceaux; poêle à l'huile émaillé blanc, avec brûleur. S'adresser à Jean-Marie Coulombe, 2 rue St-Louis.

Maison 2 étages; beau terrain, haies, portière, jardin, grand solarium. Cause de vente; départ. Aussi à vendre; sertisseuse à l'état neuf. Bon marché. S'adresser à Tél.: 258, Louis-Philippe Gagné, 3 rue Talbot, en arrière du central du Téléphone.

Tapis turquie en bon ordre, grandeur 9 x 12. S'adresser à Marie-Ange Caron, 19 rue St-Pierre à Montmagny.

Poêle émaillé en très bon ordre; poêle; bonnes poêles pendues; poêle; S'adresser à Lucien Gammache, Riv. du Sud, Montmagny.

Hôtel Beau Séjour avec cabins, situé à Berthier en Bas, près de la plage. S'adresser à Amédée Després, prop. Tél.: 506 s 1.

Tapis "Wilson" pour passage, grandeur 27" peu usagé. S'adresser à 39 rue Collin, Tél.: 525.

Set de salle à dîner comprenant 6 chaises, un buffet, un vaisselier et une table extensible. En très bonne condition. S'adresser à Jean Marie Garant, St-François.

A bas les...
(Suite de la page 13)
L'on décora la table de roses car "sa beauté entourée d'épines symbolise la floraison de la vie qui arrive à travers la souffrance et la mort". Voilà comment la famille peut rappeler chaque jour à ses membres le saint temps du Carême.
Qu'on se souvienne de ceci: les pratiques du Carême ont une valeur constructive et c'est avec joie qu'on doit s'y livrer.
En plus de ces rites extérieurs la famille pourrait susciter plusieurs pratiques de pénitence pendant le Carême: simplicité dans le vêtement et l'apparence extérieure pour augmenter la beauté intérieure, travaux ennuieux en eux-mêmes mais qui obligent à l'oubli de soi, l'aumône complètement du jeune, sacrifice de certains loisirs pour rendre service aux autres, envoi aux pauvres ou aux missions de l'argent qu'on pourrait dépenser en frivolité.
Vous hésitez à introduire toute cette liturgie du Carême dans votre famille, vous redoutez les rires, les taquineries des membres de la famille! Il faut mettre ce respect humain loin de soi, l'on

A LOUER

Bureau à louer en haut de la Pharmacie Montmagny, 36 rue de la Gare, Tél.: 313.

Une suite de deux chambres ou chambre seule avec lavabo. Usage de la chambre de bain, chauffage, éclairée et eau chaude à l'année. Usage du téléphone. Belle galerie. Convientrait pour couple ou personne seule. Libre au mois d'avril. S'adresser à: Mme Charles Couillard, 101 de la gare, Tél.: 319.

Chambre située au centre de la ville; deux fenêtres, entrée privée, évier, toilette et eau chaude. Convientrait pour homme d'affaires seulement. S'adresser à Tél.: 87.

Grand logement, chauffé, dans le centre de la ville, 18 rue de la Gare. Garage privé situé sur la rue Taché. Pour renseignements, s'adresser à Hébert et Dolan, notaires, Tél.: 73, Montmagny

Logement 4 pièces plus chambre de bain au 2e plancher. Libre le 1er mai. S'adresser à Mme Narcisse Proulx, Rue St-Joseph, Tél.: 21.

Maison, 4 pièces plus chambre de bain, située coin St-Magloire et St-Etienne, Tél.: 246.

Logement chauffé. S'adresser à Fernand Fournier, 16 rue Taché, Tél.: 32.

Logement de quatre pièces avec galerie et cour. Aussi magasin situé à 3 et 5, rue Ste-Marie, coin St-Jean-Baptiste. S'adresser à Abel Bernatchez, 3485 Van Horne, App. 6, Montréal.

Chambre avec eau courante chaude et froide. S'adresser à 31 rue Frontenac.

Logement 3 pièces plus chambre à bain. S'adresser à Mme Pierre Bouchard, 3, 9e Rue, Tél.: jour 330; soir 219.

AGENTS DEMANDES

Demandé immédiatement — Détaillant Rawleigh dans Montmagny. Ecrivez Rawleigh's Dept. B-525 R. Montréal, P.Q.

Avons besoins de représentantes locales pour cosmétiques réputés. Commissions élevées. Chance d'avancement. Capital minime requis. Doralina Cosmetics Co. C. P. 8, Station C, Montréal.

DU NOUVEAU: Essayez un breuvage délicieux; vous verserez "moitié, moitié" un demi verre de PORTER BRADING et un demi verre de BIERE BRADING. Il redonne l'appétit!

AVIS
Dû au décès de M. Lauréat Kirouac, les personnes ayant actuellement des montres en réparation à sa bijouterie à Cap St-Ignace sont priées de passer les chercher dans la journée de samedi.

Mon érablière
(Suite de la page 6)
bré l'éloignement et les années, la lutte pour la vie, je viens par l'esprit, revivre ces heures inoubliables de mon enfance, dans ce coin de terre aimé "Mon érablière" même si elle appartient à d'autres.
soustra peut-être aux premières tentatives mais au fond l'on vous admirera et à la fin du Carême l'on vous remerciera parce que grâce à vous jeune fille, l'on aura passé le plus saint, le plus heureux des Carêmes.
Gaietane GAREAU.
"Jeunesse Rurale"

Le chant grégorien

La formule des cours de chant grégorien à un groupe de choristes réunis, continue de s'appliquer encore cette année.

Les chœurs des régions de Rivière-du-Loup et de Montmagny ont l'avantage de suivre les cours de M. Tessier.

On semble toutefois dans certains milieux perdre de l'intérêt pour le chant sacré; les absences trop nombreuses aux exercices hebdomadaires témoignent éloquemment de cet état de chose.

Le présent article a pour but de rappeler aux lecteurs, le rôle et l'importance d'une chorale et de son chef le "Maître de chapelle".

Il est, évidemment, la cheville ouvrière du chœur de chant et, en général, de toute la musique sacrée exécutée dans l'église ou la chapelle. C'est dire avec quel soin il doit être choisi et formé.

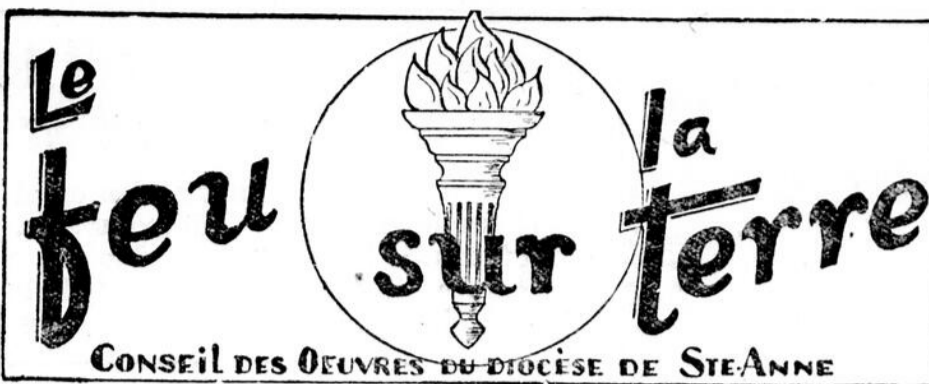
Il s'agit évidemment d'une formation technique: le maître de chapelle doit connaître sérieusement la théorie et la pratique du chant grégorien. Des études personnelles, des cours suivis, des contacts avec des "spécialistes" ont dû lui permettre de se constituer un sérieux bagage de connaissances sur la facture grégorienne, le rythme, la modalité, l'interprétation, la direction chorale, etc...

Mais il s'agit aussi l'une formation liturgique et pastorale. Elle est plus importante que l'autre, parce qu'actuellement, elle est pratiquement inexistante. Cette formation indispensable pour la réalisation d'assemblées liturgiques vivantes et communautaires, le maître de chapelle, s'il ne la possède déjà, devra l'acquérir, pour demeurer à la hauteur de ses responsabilités. Des lectures d'ouvrages bien choisis des contacts avec des personnes particulièrement engagées dans ce domaine, et surtout une étroite collaboration avec le clergé paroissial y aideront.

Ainsi formé, vivant profondément lui-même de la vie liturgique de l'Eglise, sachant exactement quel est le rôle du chant dans la célébration, le maître de chapelle pourra, à son tour, former, non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan liturgique, ses collaborateurs, les membres du chœur de chant.

Le maître de chapelle et les choristes se donneront à leur oeuvre que dans la mesure où ils la comprendront. L'intérêt que porteront les fidèles à cet organisme paroissial dont la mission est étroitement liée au Culte.

P. B.



A bas les visages de carême ?

Comment une famille rurale passe la sainte quarantaine — Liturgie du carême à la maison — Suggestion pour les principaux jours.

C'est le temps du Carême, qui aidera les familles à vivre religieusement la sainte Quarantaine? M. le Curé, du haut de la chaire, a lu la loi de l'Eglise sur le Carême, les retraites paroissiales viendront rappeler à chacun leurs obligations. A l'Eglise, l'on retrouvera cette atmosphère du Carême.

La famille n'a-t-elle pas aussi un grand rôle à jouer? La maman, le papa et les enfants devraient s'ingénier à découvrir mille moyens pour que tous passent un saint Carême selon l'esprit de l'Eglise.

On manque d'inspiration? Voici les quelques réalisations d'une famille rurale, qui si on sait y apporter de la simplicité, de l'amour et de l'esprit de foi, pourrait se répéter dans chacune de nos familles.

Nous sommes en première semaine du Carême, la grande sœur, ancienne élève de l'École ménagère, dans la conversation à l'heure du repas, pose la question suivante: "Le Carême est commencé, qu'est-ce qui pourrait nous le rappeler dans la maison?" Chacun la regarde un peu surpris, on était peu habitué à ce nouveau genre!

Le père de dire à sa fille: "Eh bien! toi tu dois avoir des idées derrière la tête; à l'école ménagère on t'en a suggéré, dis-nous ce que l'on peut faire." — J'aurais aimé connaître votre opinion, le répondre la grande fille, tout de même je vais vous dire simplement ce qui me trotte dans la tête. J'avais pensé à planter "l'arbre de la vie" dans notre maison, c'est-à-dire une croix. La croix est bien l'arbre sur lequel "la Vie même est morte et par sa mort a restauré notre vie". Jean qui est bien habile en menuiserie pourrait nous façonner une croix de bois brut. Sur la croix on poserait une couronne de verdure, symbole de la couronne d'olivier donnée dans la Rome antique au guerrier ou à l'athlète victorieux. La croix victorieuse explique très bien le lien entre elle et la couronne. Nos sportifs André et Jeannette pourraient peut-être tresser cette couronne.

Après quelques discussions et sourires un peu narquois, chacun

réfléchit et accepte l'apporter sa quote-part.

Quant tout fut prêt, le soir à l'occasion de la prière en famille l'on apporte la croix et la couronne dans le salon. Le Père, représentant du Christ au milieu des siens, lit l'épître de saint Paul du 1er dimanche du Carême. L'aîné de la famille plante la croix dans un coin bien en vue du salon. On récite la prière du soir au pied de la croix, puis un moment de silence durant lequel chaque membre de la famille détermine sa résolution de Carême. La cérémonie se termine par un cantique approprié. Chaque jour cette croix rappelle la résolution, l'esprit de l'Eglise, le vrai sens de la vie. Vivre le Carême devient plus facile.

Après la cérémonie toute la famille demeurera quelques instants dans le salon, la maman prend la parole pour demander si on ne pourrait pas aller à la messe plus fréquemment durant le Carême.

"Si nous étions au village ce serait tous les matins que la famille devrait être représentée à l'Eglise. Dans la primitive Eglise, le Carême était une des seules raisons où la messe était célébrée chaque jour et tous les croyants accouraient pour la célébration des saints mystères. Nous ne pourrions pas aller à l'Eglise chaque jour de la semaine, car nous sommes un peu loins (trois milles du village), mais j'ai pensé que mercredi papa pourrait aller avec une partie de la famille et vendredi j'irais avec l'autre moitié. Deux matins par semaine nous serions représentés à la messe, ce n'est certes pas exagéré."

— Entendu ma femme ton idée est merveilleuse.

C'est la deuxième semaine du Carême, il faut éveiller les esprits par d'autres moyens. L'épître du 2e dimanche du Carême déclare que chaque chrétien doit être transformé par le Christ. C'est donc le temps de se purifier de toutes ses saletés.

Revenons au foyer qui a su si bien commencer son Carême; quelles suggestions nous apportent-ils? Notre jeune fille connaît la vieille coutume chrétienne de faire la toilette de la maison durant le carême en préparation de la bénédiction du samedi saint. Laver, frotter, nettoyer l'intérieur et l'extérieur tout ce travail s'inspire du texte de N. S. "Voici que je renouvelle toutes choses". Tout en s'adonnant au ménage extérieur, elle s'applique à remettre à l'idée de chacun le ménage du coeur, de l'âme qui doit s'accomplir durant le Carême.

D'après une entente dans la famille, entre parents et enfants, c'est le moment où l'on se prête volontiers à aider une maman surchargée de travail, une maman malade, un voisin dans le malheur; ce travail social devient l'image du Christ qui travaillait au rachat de tous. On s'applique

à soulager les misères de son voisinage pendant cette deuxième semaine.

Le troisième dimanche, dans l'Evangile, on lit que le Christ expulse le démon d'un possédé. Dans la primitive Eglise pendant la 3e semaine du Carême l'on exorcisait le démon des possédés.

Quoi faire dans nos familles, l'on ne peut toujours pas exorciser, car nous ne vivons pas au milieu de possédés? Cependant ne l'oublions pas le démon existe et il essaie sans cesse d'exercer son empire sur les créatures. Dans nos familles avons-nous oublié la puissance de l'eau bénite contre cet ennemi acharné qu'est Satan?

Voici l'expérience de cette famille rurale: pendant la 3e semaine du Carême elle remet à l'honneur l'eau bénite. A la porte de chaque chambre elle accroche le bénitier pour que tous les membres de la famille puissent se signer soir et matin avec l'eau bénite. Pour éloigner l'esprit malin, le père de famille asperge la maison, les bâtiments, les outils de travail, de l'eau bénite. Voilà qui rappelle l'Evangile du 3e dimanche du Carême. Que l'on donne une attention renouvelée à l'eau bénite, si nous n'en avons pas au foyer ne perdons pas de temps allons en chercher cette semaine même à l'Eglise paroissiale.

Le dimanche de la "Lactare", quatrième dimanche du Carême, nous invite à la joie, à la pensée du triomphe pascal. Ce dimanche-là, c'est un dîner joyeux où la décoration de table s'inspire du symbole des deux sacrements du temps pascal: le baptême et l'Eucharistie. C'est le jour l'honorer la maman. La maman généreuse qui se dépense sans compter pour l'amour de ses enfants est regardée comme symbole de l'Eglise qui distribue la vie surnaturelle.

(Suite à la page 12)

La petite industrie

(Suite de la page 2)

jusqu'ici a fait la prospérité de notre ville.

Si nous voulions faire aujourd'hui un petit inventaire, nous réaliserions que plus de 3.000 chômeurs fréquentent actuellement ce bureau de l'Assurance-Chômage et plus de 400 départs ont eu lieu. Plusieurs loyers sont complètement vides, la propriété est à la baisse; enfin, les faits sont là pour ceux qui veulent le constater.

Ce qui nous fait peur, c'est le calme avec lequel toutes les autorités civiles et religieuses, les marchands, les industries envisagent cet état de choses. On ne se contente de dire que ce qui fait son affaire; aucune contre-partie est venue jusqu'ici informer la population sur la façon dont les choses se passent ou se sont passées. De ce côté, nous avons bien voulu remplir notre devoir, mais l'action doit venir de plus haut, chacun devrait assumer la responsabilité qui lui appartient. Nous déplorons le peu d'intérêt pris jusqu'ici dans une affaire qui peut nuire considérablement à notre vie économique. On peut contribuer à la mort d'une cité qui aura été voulue par la faute de chacun de nous qui n'aura pas compris le sens de ses responsabilités pour faire cesser un pareil déséquilibre économique qui frappe tout le monde. M. M.

Un vrai projet de routier

A titre de projet de service communautaire les scouts routiers sont à organiser une meute de louveteaux et une troupe de scouts au Sanatorium de Prince Albert, Sask., nous annonce Edward Crowston, Commissaire du district de Prince Albert. Le programme louveteau et scout sera adapté aux besoins des garçons du sanatorium, mais comprendra les éléments de base essentiels du scoutisme, ajoute M. Crowston.

Visites royales au J-I-M

Sa majesté la reine Elizabeth II et Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg visiteront le Jamboree-Indaba-Rassemblement du Jubilé scout à Sutton Park, Warwickshire, en Angleterre, le 3 août.

Son altesse royale, le duc de Gloucester, président de l'Association des scouts anglais, ouvrira officiellement le "Jamboree-Indaba-Moot" le 1er août. Le Canada enverra, par avion, quelques 1.400 scouts et dirigeants à l'événement international.

Notre grandeur, c'est quoi ?

Notre grandeur, c'est d'être engagés à fond dans cette action qui construit le Corps Mystique et qui sauve le Monde.

L'histoire chrétienne est celle des grandes oeuvres de l'Esprit-Saint réalisées à travers les combats qui dureront toujours ici-bas, entre le Christ et le monde.

A ces oeuvres, les chrétiens doivent apporter une collaboration passionnée: dans le plan de la création en union avec tous les hommes par le travail et par l'action temporelle; dans le plan de la Rédemption en union avec l'Eglise hiérarchique, par l'Action catholique. Par l'action temporelle, pour bâtir une cité plus

humaine dans ses lois, ses institutions, ses structures. Par l'Action Catholique, pour rendre cette cité terrestre plus digne des fils de Dieu, pour la rendre plus ouverte à la grâce divine, en faire comme une ébauche de la cité céleste sous le rayonnement puissant de la charité. Admirable unité de la vision chrétienne du monde et de la fin de l'histoire: l'édification du Christ-Total.

Quel a été notre engagement jusqu'ici dans cette grande oeuvre de construction? Bienheureux serons-nous si nous avons été de bons ouvriers. Paul-E. Deschênes, ptre

La Fédération Libérale de Montmagny

donnera un

DINER-CAUSERIE

Samedi, le 6 avril, à 6.30 heures p.m.

au Centre Sportif Club "Le "Bûcheron" Montmagny

Invité d'honneur: René Hamel

Conférencier: J.-Emilien Lafrance

Prix du couvert: \$3.00

Les dames sont les bienvenues

Proceurez-vous dès maintenant une carte car le nombre est limité, dû à l'espace qui ne nous permet pas de disposer de plus de cartes.

C'est déjà la fièvre du hockey

Par RAYMOND LEVESQUE

Lorsque vous circulez dans les rues ou que vous vous arrêtez dans un endroit public, ne soyez pas surpris de voir les groupes discuter avec plus de vigueur que jamais. Ne commentez pas l'erreur de penser qu'ils

sont atteints de la fièvre du printemps. Vous vous tromperiez grandement car c'est la fièvre du hockey qui les rend si nerveux: un phénomène qui se reproduit tous les ans à pareille date environ, lorsque commencent les éliminatoires de la série de la coupe Stanley dans la ligue Nationale et les séries pour le championnat des autres principaux circuits à travers tout le pays et aux Etats-Unis. Cette année, ces séries suivront une des meilleures saisons dans l'histoire de ce sport. La vieille rivalité Canadiens-Détroit écrira probablement un autre chapitre dans l'histoire du hockey lorsque viendra la série finale et de nouveaux affronteront les partisans des grandes étoiles: Béliveau, Richard Howe, Lindsay, etc. Les statisticiens se

pencheront sur les livres de records pour établir les mérites de chacun et espèrent que de nouveaux exploits viendront effacer ceux du passé. Nous avons laissé entrevoir une série finale ne surprendrait une finale Canadiens-Boston. Dans les séries tout peut arriver et déranger les prédictions des experts du hockey.

La fièvre du hockey, si elle est particulièrement intense dans les milieux où évoluent les clubs de la ligue Nationale, s'étend quand même à tout le pays, où les gens restent fixés à leur appareil de télévision. Toute vie sociale sera suspendue pendant plusieurs soirées au cours des prochaines semaines. C'est un autre phénomène de notre époque où l'on se passionne de plus en plus pour les actes d'éclat des grandes vedettes sportives.

Ici à Montmagny, on assiste présentement à la série finale de la ligue Formation de hockey. Cette finale malgré qu'elle semble excitante n'attire pas beaucoup plus d'amateurs de hockey qu'au cours de la cédule régulière. Les amateurs de hockey se devraient d'aller encourager nos jeunes qui se disputent présentement des honneurs de ce circuit.

Le Collège S.-C. remporte la victoire par 7-5 sur le St-Fidèle de Québec

Comme annoncé dans notre édition de la semaine dernière, le club St-Fidèle de Québec est venu rencontrer le club du Collège Sacré-Coeur de Montmagny,

dimanche dernier, à l'aréna, dans une joute d'exhibition.

Ce fut une joute des plus excitantes par l'entrain qui régnait dans les deux équipes.

Le capitaine André Robichaud du Collège Sacré-Coeur aiguillonna son club et son allure vertigineuse dérouta l'adversaire.

Le Saint-Fidèle conserva l'avance de un ou deux points jusqu'à la troisième période. C'est à ce moment que le Collège Sacré-Coeur rejoignit le pointage et pris l'avance pour terminer par le beau résultat de 7 à 5.

Les joueurs qui se sont le plus signalés sont, pour le St-Fidèle: Yvon Cellée, avec deux buts et une assistance; André Beaudoin, un but, une assistance; Paul Bruyère, un but et deux assistances; Jacques Guimont, un but et deux assistances.

Pour le Collège Sacré-Coeur, Lavallée Mailhot, avec deux buts; Yvel Leblanc, deux buts; Léonil Lavoie, un but et une assistance; Raymond St-Onge et Raymond Gagné, avec chacun un but. André Robichaud fournit deux assistances tandis que René Scott et Hubert Bélanger fournirent chacun un "assist".

M. Léopold Gagné, arbitre en chef de la ligue Formation, a officié la joute d'une manière brillante. Il était aidé de M. Henri Beaudoin, de Québec. Il n'y eut que six minutes de punition pour chaque équipe.

Le club St-Fidèle de Québec était piloté par M. Yvon Lavoie tandis que le Rév. Frère Henri-Louis agissait comme instructeur de l'équipe Collège Sacré-Coeur.

Henry excelle contre les Canadiens



Le diminutif CAMILLE HENRY se distingue particulièrement pour les Rangers de New-York dans leur série semi-finale 4 de 7 contre les Canadiens de Montréal. Dans la première joute de la série à New-York, mardi soir dernier, il a enregistré l'unique but de son club alors que le Tricolore l'a emporté par 4 à 1 et jeudi soir dernier, il se signalait de nouveau pour son club pour compter un but et fournir deux assistances dans la victoire de 4 à 3 que les Newyorkais ont remporté en période supplémentaire contre les Habitants. La série n'est pas finie et surveillez-le bien. R. L.

Le A. Bélanger défait le Fleur de Lys 3 à 2 pour passer en finale

Le championnat des compteurs de la LNH à Gordie Howe du Détroit

Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, a remporté le championnat des compteurs de la ligue Nationale de hockey avec un total de 89 points.

Chez les gardiens de buts, c'est Jacques Plante, des Canadiens de Montréal, qui a conservé la meilleure moyenne de buts contre lui.

	B.	A.	Pts
Gordie Howe, Dét.	44	45	89
Ted Lindsay, Dét.	30	55	85
Jean Béliveau, Cdns	33	51	84
A. Bathgate, Ran.	27	50	77
E. Litzenberger, Ch.	32	32	64
M. Richard, Cdns	33	29	62
D. McKenney, Bos.	21	39	60
Dickie Moore, Cdns	29	29	58
H. Richard, Cdns	18	36	54
N. Ullman, Dét.	16	36	52

Le championnat des compteurs à Tessier des As de Québec

Orval Tessier, des As de Québec a remporté le championnat des compteurs de la ligue Professionnelle du Québec en accumulant 81 points, soit un de plus que son coéquipier, Marcel Bonin.

Voici le classement final des sept meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
O. Tessier, Québec	43	38	81
M. Bonin, Québec	20	60	80
Dick Wray, Shaw.	33	35	68
Skip Teal, Québec	23	41	64
F. Perreault, Chic.	22	39	61
C. Hicks, Chic.	23	36	59
K. Burnett, Royal	22	35	57

Al Millar, des As de Québec, a conservé la meilleure moyenne chez les gardiens de buts du circuit.

Le championnat des compteurs de l'Américaine à Fred Glover, des Barons de Cleveland

Fred Glover, des Barons de Cleveland a couronné récemment son dixième anniversaire dans le hockey professionnel en remportant le championnat des compteurs de la ligue Américaine de hockey.

Glover, qui affiche un total de 99 points, soit 42 buts et 57 assistances, recevra le trophée John B. Sollenberger ainsi qu'un boni de \$300 de la ligue.

Johnny Bower, des Reds de Providence se classe comme le meilleur gardien de but de ce circuit avec une moyenne de 2.42 en 57 parties. Bower se verra décerné le trophée Harry Holmes Memorial en plus d'un boni de \$300 qui lui sera versé par la ligue. Marcel Paillé, des Barons de Cleveland est le gardien de buts qui a obtenu le plus de blanchissage avec un total de 7.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
Glover, Clev.	42	57	99
Marshall, Hershey	35	59	94
Larivière, Provid.	46	43	89
Moore, Cleveland	23	66	89
Horvath, Rochester	37	44	81
Elik, Cleveland	40	40	80
Fisher, Hershey	40	38	78
Wharram, Buffalo	28	49	77

La victoire du A. Bélanger Limitée reste impopulaire. — Décision douteuse rendue par un arbitre. — Jean-Guy Paquet, du Fleur de Lys, vient en collision avec les buts. — Le Fleur de Lys perd son protégé.

Par RAYMOND LEVESQUE

L'inévitable devait se produire après que le club Fleur de Lys eut perdu le service de son joueur étoile, Jean-Guy Paquet, qui a été forcé de quitter le jeu à la seconde période après être venu en collision durement avec les buts du club adversaire à la suite d'une montée à l'emporte-pièce. Privé des services de ce joueur très utile à leur club, les protégés ont quand même bataillé ferme et avec un courage remarquable contre le A. Bélanger qui finalement devait l'emporter par 3 à 2 dans une joute qui a nécessité du jeu supplémentaire.

Cette cinquième et décisive partie de la série semi-finale "A" 3 de 5 fut présentée à l'aréna de Montmagny vendredi soir dernier. Le A. Bélanger par cette victoire s'est donc assuré le droit de passer en finale contre le gagnant de la série "B", le club des Arts et Métiers, ce dernier club ayant disposé du L'Isletville en trois parties consécutives.



ROGER GAGNE

Cette joute fut une des plus chaudement disputées jusqu'ici dans le circuit Blouin. Le Fleur de Lys a dominé le jeu dans la première période et tout laissait prévoir que les protégés de l'instructeur John Paquet l'emporteraient et s'assureraient des honneurs de la série mais malheureusement survint l'accident au joueur Jean-Guy Paquet, le pilier du club à l'offensive, et par la suite l'aspect de la joute devait changer d'allure. Les joueurs du Fleur de Lys ont fourni un bel effort pour conserver leur avance et forcèrent leur adversaire à jouer du temps supplémentaire. Faisant face à un club épuisé le A. Bélanger réussit à l'emporter au bout de 16.59 de la période supplémentaire grâce à un but compté par Roger Gagné avec l'aide d'Yvon Paquet.

Richard Bernier a compté deux buts successifs au cours du second engagement pour permettre à son club d'égaliser le pointage 2 à 2. Aucun but ne fut enregistré au cours du troisième "vingt". A la première période, c'est Jean-Guy Paquet et Jean-Louis Pelletier qui avaient donné une avance de 2 à 0 au Fleur de Lys.

Il ne faudrait pas oublier de souligner le travail des deux gardiens de buts dans cette joute, Guy Paquet, du Fleur de Lys et Jean-Marie Paquet, du A. Bélanger. Ces deux gardiens de buts au cours de la joute ont accompli un travail remarquable

et ont occupé leur poste avec un sang froid extraordinaire étant bombardé par toutes sortes de lancers presque impossible de bloquer. Ils ont tous deux été à la hauteur de leur tâche et leur cage s'avérait un mur infranchissable pour les joueurs d'attaque. Entre autre, Guy Paquet, du Fleur de Lys a particulièrement brillé d'un vif éclat. Il a été la force de son club durant l'absence de Jean-Guy Paquet, blessé.

L'accident à Jean-Guy Paquet est survenu au cours du second engagement. A la suite d'une montée sensationnelle avec la rondelle, Jean-Guy Paquet arriva devant le cerbère Jean-Marie Paquet, du A. Bélanger, et lança pour voir la rondelle rebondir sur lui mais il n'eut pas le temps de ralentir sa vitesse vertigineuse et il enfla avec la rondelle dans les filets et alla donner de la tête sur le poteau gauche puis sur celui du fond du filet. Le juge de buts posté à l'arrière alluma la lumière rouge pour certifier que la rondelle avait pénétré dans le filet et l'arbitre de la joute qui à ce moment là était à une quinzaine de pieds ou plus des filets arrêta le jeu et refusa d'accorder le but. On relaya Paquet à demi-inconscient et on le transporta à la clinique de l'Ambulancière St-Jean.

Après la joute, le Fleur de Lys logea un protégé sur ce but mais à la suite d'une réunion des officiels de la joute et du bureau de la ligue Formation on décida de maintenir la décision de l'arbitre malgré le rapport contradictoire de quelques autres personnes et en particulier du juge de buts qui a affirmé que le but avait été bel et bien compté. On a donné comme raison qu'on ne pouvait renverser la décision de l'arbitre rendue à ce moment.

Pour notre part, nous croyons sincèrement que le club Fleur de Lys est victime d'une injustice. Comment voulez-vous qu'un arbitre qui est à dix, quinze ou vingt pieds en arrière de la rondelle puisse suivre les mouvements de celle-ci et surtout comme le cas présent, à la vue obstruée par un joueur. Le juge de buts posté à l'arrière était le mieux placé pour allouer ou refuser le but. Il a été de plus certifié par plusieurs spectateurs qui étaient près des filets que la rondelle avait rebondi sur l'estomac de Jean-Guy Paquet pour rebondir de nouveau dans le filet avec lui. Les décisions sont rendues et il est déjà un peu tard pour revenir à la charge. Il faut donc se plier aux circonstances.

Cette victoire du A. Bélanger dans la cinquième et décisive rencontre de la série semi-finale "A", 3 de 5 demeure impopulaire auprès des amateurs de hockey et plusieurs amateurs présents n'ont pas semblé satisfait de la décision rendue. L'instructeur Roger Corneau et ses joueurs ont admis qu'ils avaient été chanceux de l'emporter.

Seulement cinq punitions mineures furent décernées au cours de la rencontre. L'arbitre en chef de la joute était Maurice Nicole tandis que Pierre Marson et Maurice Coulombe agissaient comme juges de buts.

HOCKEY

RESULTATS DE JOUTES

Ligue FORMATION Junior
Série semi-finale "A" 3 de 5
Fleur de Lys 2, A. Bélanger 3
(A. Bélanger gagne la série 3-2)
Lundi, 25 mars
Série finale 3 de 5
Arts & Mét. 5, A. Bélanger 6
(En supplémenaire)
(A. Bélanger en avant 1 à 0)
Mercredi, 27 mars
A. Bélanger 3, Arts & Mét. 5
(Les deux club égaux 1-1)

Ligue NATIONALE

Samedi, 23 mars
Canadiens 3, Chicago 0
Détroit 5, Toronto 3
New-York 4, Boston 2
Dimanche, 24 mars
Détroit 4, Toronto 1
Chicago 4, New-York 4
Mardi, 26 mars

Série semi-finale "A" 4 de 7

Boston 3, Détroit 1
(Boston en avant 1 à 0)
Jeudi, 28 mars
Boston 2, Détroit 7
(Les deux club égaux 1-1)

Série semi-finale "B" 4 de 7

Mardi, 26 mars
Canadiens 4, Rangers 1
(Canadiens en avant 1 à 0)
Jeudi, 28 mars
Canadiens 3, Rangers 4 (sup.)
(Les deux club égaux 1-1)

Ligue PROFESSIONNELLE

Vendredi, 22 mars
Shawinigan 5, Ottawa 0
Dimanche, 24 mars
Québec 2, Royal 1
Shawinigan 5, Chicoutimi 1
Trois-Rivières 5, Ottawa 2

Série semi-finale "A" 4 de 7

Trois-Rivières 0, Québec 2
(Québec en avant 1 à 0)
Mercredi, 27 mars
Québec 5, Trois-Rivières 4
(Québec en avant 2 à 0)

Série semi-finale "B" 4 de 7

Mardi, 26 mars
Royal 1, Chicoutimi 2
(Chicoutimi en avant 1 à 0)
Jeudi, 28 mars
Chicoutimi 3, Royal 1
(Chicoutimi en avant 2-0)

PROCHAINES JOUTES

Ligue FORMATION Jr
Dimanche, 31 mars
Série finale 3 de 5
Arts & Mét. vs A. Bélanger
(Troisième joute)
Lundi, 1er avril
A. Bélanger vs Arts & Mét.
(Quatrième joute)
Mercredi, 3 avril
Arts & Mét. vs A. Bélanger
(si nécessaire)

Ligue NATIONALE

Série semi-finale "A" 4 de 7
Dimanche, 31 mars
Détroit à Boston
Mardi, 2 avril
Détroit à Boston
Jeudi, 4 avril
Détroit à Boston
(si nécessaire)
Dimanche, 7 avril
Détroit à Boston
(si nécessaire)
Mardi, 9 avril
Boston à Détroit
(si nécessaire)

Série semi-finale "B" 4 de 7

Samedi, 30 mars
Rangers à Canadiens

Mardi, 2 avril
Rangers à Canadiens
Jeudi, 4 avril
Rangers à Canadiens
(si nécessaire)
Samedi, 6 avril
Rangers à Canadiens
(si nécessaire)
Mardi, 9 avril
Rangers à Canadiens
(si nécessaire)

Ligue PROFESSIONNELLE

Dimanche, 31 mars
Série semi-finale "A" 4 de 7
Trois-Rivières à Québec
(Troisième joute)
Série semi-finale "B" 4 de 7
Chicoutimi à Royal
(Troisième joute)

CLASSEMENT

Ligue FORMATION Junior

LES ELIMINATOIRES

Série semi-finale "A" 3 de 5
Clubs pj pg pp pn pp pe pts
Bélanger 5 3 2 0 19 23 6
F. de Lys 5 2 3 0 23 19 4
(Bélanger gagne la série 3 à 2)

Ligue NATIONALE

FINAL

Clubs pj pg pp pn pp pe pts
Détroit 70 38 20 12 198 157 88
Mont'al 70 35 23 12 210 155 82
Boston 70 34 24 12 195 174 80
N.-York 70 26 30 14 184 227 66
Toronto 70 21 34 15 174 192 57
Chicago 70 16 39 15 169 225 47

Ligue PROFESSIONNELLE

FINAL

Clubs pj pg pp pn pp pe pts
Québec 68 40 21 7 226 175 87
Chicout. 68 34 28 6 225 199 74
Tr.-Riv. 68 29 32 7 168 197 65
Royal 68 28 34 6 191 205 62
Shawin. 68 24 35 9 202 213 57
*Ottawa 20 7 12 1 57 74 15
* Membre associé — ne joue que 20 parties seulement.

Ligue AMERICAINE

FINAL

Provid'ce 64 34 22 8 236 168 76
Cleveland 64 35 26 3 249 210 73
Roch'ter 64 34 25 5 224 199 73
Hershey 64 32 28 4 223 237 68
Buffalo 64 25 37 2 209 171 52
Springfi. 64 19 40 4 218 274 42

Les meilleurs compteurs de la L. Formation Jr dans les séries

Joueurs B. A. Pts
Y. Paquet, Bél. 11 6 17
J.-G. Paquet, F.L. 8 9 17
J.-L. Pelletier, F.L. 7 7 14
And. Masson, Arts 7 6 13
Gilles Fortin, F.L. 3 10 13
Rog. Gagné, Bél. 6 6 12
J. Rouleau, Arts 6 5 11
Rich. Bernier, Bél. 4 7 11
Pierre Roy, Arts 5 5 10
G. Létourneau, A. 2 5 7
M. Normand, L'Is. 3 3 6
G. Gaumont, F.L. 3 3 6
Th. Gagnon, Arts 2 4 6
Pierre Walsh, Bél. 5 0 5
P. Gagnon, L'Islet 2 3 5
Don. Caron, Bél. 1 4 5
J.-M. Gauthier, A. 3 1 4
J.-C. Aubin, L'Is. 2 2 4
J.-Y. Normand, B. 1 3 4
Sim. Gagnon, L'Is. 1 2 3
G. Fournier, F.L. 1 2 3
R. Boulanger, A. 0 3 3
J. Pelletier, Arts. 0 3 3
N. Blanchet, L'Is. 0 2 2
G. Gagnon, L'Is. 1 0 1
Gér. Paquet, F.L. 1 0 1
R. Gaumont, F.L. 0 1 1
M. Pelletier, F.L. 0 1 1
J.A. Messervier, B. 0 1 1
D. Martin, Bél. 0 1 1
M. Nicole, Bél. 0 1 1

Les clubs A. Bélanger et Arts et Métiers égaux 1 à 1 dans la série finale

La troisième joute de la série finale, 3 de 5, sera présentée dimanche après-midi, 31 mars, à 2 h. 30, à l'aréna local.

Par RAYMOND LEVESQUE

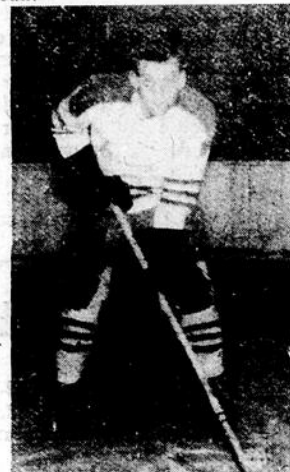
Dans la série finale 3 de 5 qui se joue présentement dans la ligue Formation de hockey junior entre les clubs A. Bélanger Ltée et Arts & Métiers, chaque club a remporté jusqu'ici une victoire et tout indique que cette série se rendra à la limite des parties.

LE A. BELANGER PREND LES DEVANTS 1 A 0

Le club A. Bélanger a remporté lundi soir dernier, à l'aréna local, les honneurs de la première joute en l'emportant par 6 à 5, grâce à un but enregistré par Roger Gagné avec l'aide de Richard Bernier, au bout de 5:16 minutes de jeu dans la période supplémentaire. Cette dernière joute a été très serrée et de plus a fourni du jeu enlevant.

Le A. Bélanger a dû se rallier pour l'emporter. C'est Pierre Walsh qui avec l'aide de Marcel Nicole a permis au A. Bélanger d'égaliser le compte 5 à 5 et ainsi éviter une défaite à son club. Walsh a été la grande vedette de son club à l'offensive en menant l'attaque avec trois buts y compris le but égalisateur. Roger Gagné en plus de réussir le but de la victoire a marqué également un autre but au cours de la joute et a de plus fourni une assistance sur un autre but. Yvon Paquet a compté une fois et a participé à un autre but. Richard Bernier s'est mérité deux assistances tandis que Do-

nald Caron, Denis Martin, J.-Yves Normand et Marcel Nicole se méritaient un "assist" chacun.



PIERRE WALSH

Pour les perdants, Jacques Rouleau a été l'étoile de son club à l'offensive avec deux buts. André Masson a brillé également avec un but et trois aides. Jean-Marc Gauthier et Gonzague Létourneau ont enregistrés les deux autres buts des Arts. Pierre Roy figure au sommaire avec deux assistances tandis que Julien Pelletier a récolté un "assist".

Un total de sept punitions mineures ont été infligées par l'arbitre en chef de la rencontre, Robert "Bob" Normand. Jean-Paul Gaumont et Rosaire Bolduc agissaient comme juges de lignes.

LES ARTS & METIERS EGALISE LA SERIE 1 A 1

Dans la seconde joute de cette série finale 3 de 5, disputée mercredi soir dernier au même endroit, le club des Arts et Métiers l'a emporté par 5 à 3 pour ainsi égaliser les chances 1 à 1 dans cette série.

Le A. Bélanger était privé des services de deux ou trois joueurs clés tandis que les Arts et Métiers jouaient de nouveau sans les services de leur joueur étoile Thomas Gagnon, retenu à son domicile par une vilaine grippe.

Le crédit de la victoire des protégés de l'instructeur Ernest Bruyère sur ceux de l'instruc-

teur Roger Corneau revient à Pierre Roy qui a compté trois buts pour un "tour du chapeau" et de plus participer à un autre but des siens, pour ainsi diriger l'attaque de son club à l'offensive. André Masson et Jean-Marc Gauthier sont venus compléter le pointage. Jacques Rouleau a fourni trois aides tandis que Julien Pelletier et Gonzague Létourneau, deux chacun, Raymond Boulanger a aussi récolté un "assist".

Pour les perdants, Yvon Paquet a brillé à l'offensive en enfilant deux buts et participant à un autre. Richard Bernier a enregistré l'autre but et a fourni un aide sur l'un des buts de Paquet. Jean-Yves Normand s'est mérité une assistance.

Un total de 9 punitions furent infligées au cours de la rencontre dont deux majeures de cinq minutes chaque à Julien Pelletier des Arts et Richard Couillard, du A. Bélanger, pour s'être livré une courte ronde de boxe.

L'arbitre en chef de cette rencontre était Léopold Gagné tandis que Pierre Masson et Jean-Claude Normand officiaient comme juges de lignes.

PROCHAINES JOUTES

La troisième joute de cette série finale 3 de 5 en vue de la conquête du trophée "Bourassa", emblème du championnat de la ligue Formation, sera présentée dimanche, le 31 mars, à 2:30 heures, à l'aréna de Montmagny. Nous invitons formellement les amateurs de hockey à se rendre en grand nombre assister à cette troisième joute de cette série. Nos jeunes méritent l'encouragement des amateurs de hockey et la joute promet d'être très intéressante.

La quatrième joute de la série aura lieu lundi soir, à 8:30 heures et si une cinquième partie est nécessaire, elle sera disputée mercredi soir prochain, le 3 avril à l'aréna local. Donc, amateurs de hockey ne manquez pas d'assister aux joutes de cette intéressante série finale.

● Dans les séries semi-finales A et B de la ligue Nationale de hockey, chaque club a réussi une victoire pour voir les deux séries égales un à un. Les prochaines joutes de ces séries seront présentées à Boston et à Montréal.

Le travail des gardiens de buts dans les séries

Par RAYMOND LEVESQUE

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moy.
J. Létourneau, Arts	5	18	3.60
Guy Paquet, F.L.	5	19	3.90
J.-M. Paquet, Bél.	7	33	4.71
G. Thibeault, L'Is.	1	8	8.00
Renald Jean, L'Is.	2	7	3.50
TOTAL L'ISLET	3	15	5.00

LES BISCUITS MONTMAGNY Inc.

PRESENTENT

★ LES ETOILES DE LA SEMAINE ★

DE LA LIGUE FORMATION DE HOCKEY JUNIOR

1ère ★ — JEAN-GUY PAQUET, Fleur de Lys
 2e ★ — ROGER GAGNE, A. Bélanger Ltée.
 3e ★ — PIERRE ROY, Arts & Métiers
 4e ★ — GUY PAQUET, gard. de buts, Fl. de Lys
 5e ★ — PIERRE WALSH, A. Bélanger Ltée.
 6e ★ — ANDRE MASSON, Arts & Métiers

ENCOURAGEONS NOS JEUNES

COMPLIMENTS DE

Biscuits Montmagny, inc. SYNONYME DE **Bien Meilleurs**

La Semaine de l'Éducation à Saint-Jean-Port-Joli

La Semaine de l'Éducation a eu un beau succès à Saint-Jean-Port-Joli. Tout d'abord, au prône de dimanche le 10 mars, M. le Chanoine J. Fleury, curé, parlait du problème de l'éducation et mit ses paroissiens en face de leurs responsabilités. Il encouragea les jeunes à prendre part aux activités scolaires et radiophoniques qui sont du ressort de l'Éducation.

Tous les professeurs religieux et laïcs du village et des rangs ont fait passer dans le concret de la vie étudiante les idées se rattachant au thème général de la semaine: l'Éducation.

Pour mieux prendre conscience du grand devoir de l'éducation,

les grands élèves ont été invités à réfléchir et même à travailler ensuite sur le thème quotidien des émissions radiophoniques données au cours de la semaine dont l'une de ces émissions fut remplie par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers. Ces importantes causeries sur l'éducation ont donné lieu à des enquêtes personnelles au foyer et à des forums et pièces actées en classe. C'est ainsi que l'on a pu voir et admirer au cours de la semaine, parents et enfants travailler à la cause de l'éducation. L'intérêt né de toutes ces activités est très encourageant et les leçons que l'on y a tirées seront sans doute profitables à tous.

Hockey au collège de Ste-Anne

À l'aréna de Montmagny, jeudi dernier, 21 mars, le club du pilote Yvon Bérubé, qui avait terminé la saison en première position de la ligue, a remporté les honneurs de la série finale 2 de 3 en remportant une victoire de 3-2 sur les hommes de J.-Claude Dubé. La partie fut chaudement disputée du commencement à la fin des hostilités. Une mention toute particulière va aux deux gardiens de buts Couillard et Lévesque qui ont affiché une tenue remarquable dans leurs filets respectifs. Ce fut une belle victoire d'équipe. Nos plus sincères félicitations aux détenteurs du trophée.

Équipe Bérubé — Buts: Couillard; défenses: M. Landry, J.-M. Dumas, Mercier; avants: J. Royer, V. Laplante, N. Bédard, A. Normand, J.-P. Lamarre et J. Massé.

Équipe Dubé — Buts: Lévesque; défenses: G. Grenier, G. Chouinard, Gagnon; avants: G. Nadeau, Serge Dumont, J. Beaulieu, J.-P. Delagrave, M. Delagrave, Proulx.

Arbitre: Guy Bernatchez. Les juges de lignes étaient MM. G. Gaudreau et A. Gaumond.

Première période	
1—Bérubé: M. Landry	2.35
2—Bérubé: N. Bédard	12.01
Puns: Grenier, 10.25; Bédard, 19.11.	
Deuxième période	
3—Dubé: G. Nadeau, (J. Beaulieu)	6.45
4—Dubé: J. Beaulieu, (S. Dumont)	18.13
5—Bérubé: V. Laplante, (J.-P. Lamarre)	18.49
Puns: Grenier, 8.57; Normand, 14.15.	
Troisième période	
Aucun point.	
Puns: Landry, 3.15; Grenier, 5.15; Dumas, 8.24, Beaulieu, 11.41; Grenier, 19.26.	

\$4,475. pour...

(Suite de la première page)
d'activités, les résultats — on peut le constater — sont des plus encourageants. Il y a lieu de rendre hommage à la population de Montmagny qui, pour soutenir cette oeuvre éminemment patriotique, a souscrit \$5,650. sur les \$6,750 recueillis. Les dons en provenance de l'extérieur de Montmagny se chiffrent donc à environ \$1,100.

Grâce à ce soutien financier, 15 prêts d'honneur ont pu être consentis, totalisant la somme de \$4,475.

Cette année encore, le Service d'Éducation du Collège Sacré-Coeur de Montmagny, Inc., aura à répondre à de nouvelles demandes d'emprunt ou à renouveler les prêts à des étudiants déjà inscrits. Il serait déplorable que de tels prêts fussent être refusés pour la simple raison d'un manque d'argent dans la caisse du "Service d'Éducation".

Forts de la compréhension manifestée par la population de Montmagny, les organisateurs n'hésitent pas à lancer leur troisième grande souscription dont ils escomptent un succès au niveau des précédentes. De ce succès, ne l'oublions pas, peut dépendre l'avenir de l'un de nos jeunes canadiens-français... Avons-nous le droit de laisser se perdre en friche un seul talent prometteur, alors que, chaque jour, économistes, hommes d'état, éducateurs, nous avertissent de l'absence des nôtres aux positions-clefs, dans les postes dont dépend l'avenir économique,

Parents...

(Suite de la 1ère page)
en vue d'atteindre le bonheur en cette vie et en l'autre.

Après ce savant exposé, le Père Lévesque a bien voulu répondre aux questions de l'assistance, lesquelles lui ont fourni l'occasion d'exposer l'origine de l'autorité et la liberté chez les enfants telle qu'elle doit être comprise pour les conduire à se servir eux-mêmes de cette liberté. D'autres questions comme: l'argent donné aux enfants, la lutte et les sports ont informé ceux qui étaient présents sur ces épineux problèmes d'actualité.

Les "Jeunesses Musicales" avec le talent qu'on leur connaît ont présenté la partie récréative qui consistait en des danses et des chants qui furent très appréciés du public.

Anna-Marie...

(Suite de la 1ère page)
mens de maturité de la classe supérieure de piano de cette institution.

En 1954, Anna-Marie Globenski obtint au Grand Concours International de Genève un diplôme d'honneur. Elle fut également la première canadienne admise au Concours International Frederic Chopin, de Varsovie.

C'est la première fois que les membres J. M. du Canada auront le privilège d'entendre cette pianiste qui, par ses qualités de musicienne, sa formation sérieuse, son exigence, mérite toute leur attention et leur faveur.

À l'occasion de ce prochain concert qui aura lieu mardi prochain, le 2 avril, au Théâtre Lafontaine, à 8 h. 30, les membres des Jeunesses Musicales de Montmagny auront l'honneur d'accueillir le directeur général des J. M. C., M. Gilles Lefebvre.

Mardi après-midi, à 5 h. 30, au poste CKBM, ne manquez pas d'entendre un interview avec Mlle Anna-Marie Globenski et M. Gilles Lefebvre, en marge du concert qui sera présenté le soir.

"Timmy est louveteau"

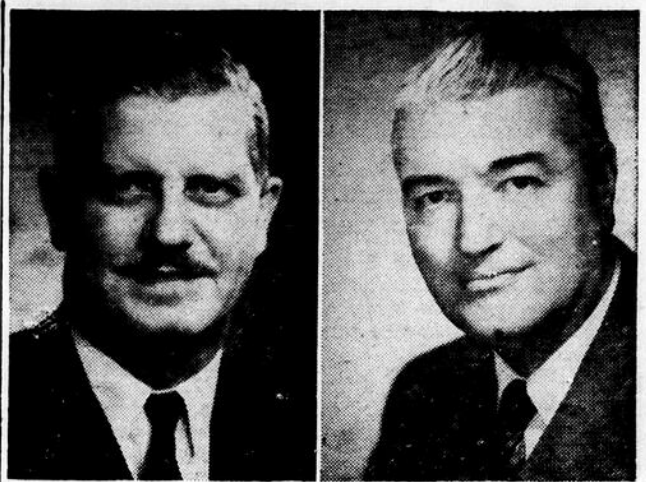
Paul Gamble, joyeux louveteau sizenier de 11 ans, de Corunna, au sud de Sarnia, en Ontario, qui, depuis sa naissance, subit des traitements pour paralysie cérébrale, a été nommé "Timmy" 1957, le symbole de tous les enfants infirmes du Canada dans la campagne des Timbres de Pâques. Le 21 mars il s'est envolé vers Ottawa pour ouvrir la campagne dans le pays entier en vendant la 1ère série de timbres au premier ministre St-Laurent.

et même l'avenir tout court, de notre peuple?

La population de Montmagny prouvera donc une fois de plus le 7 avril, qu'elle a compris que le PRET D'HONNEUR EST L'INITIATIVE SOCIALE LA "PLUS PRATIQUE, LA PLUS PROFITABLE, LA PLUS IMPORTANTE" qui ait été lancée chez nous en ces dernières années.

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

E. Gendreau, Enr.
Téléphones:
Rés.: 687-W — Atelier: 845
10, Blvd Louise
MONTMAGNY
Toujours en main:
VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACON. NA, MOULURES. — Bois brut ou préparé.



NOMINATIONS A LA DOW: Assignés à de nouveaux postes à la Brasserie Dow, de gauche à droite: M. L.-C. Jessop, directeur des opérations et M. J. Roland Lespérance, directeur des relations industrielles. M. Jessop, qui compte 23 années de service dans l'industrie de la bière, s'est associé à la Brasserie Dow en 1952 en qualité de directeur de la production. M. Lespérance, a occupé plusieurs postes importants durant ses 30 années de service avec cette compagnie, dont le plus récent fut celui de gérant des ventes pour la région ouest de la province.

Extension de l'assurance-chômage à environ 50,000 pêcheurs

En vertu des nouveaux règlements sur l'assurance-chômage, qui entrent en vigueur le 1er avril 1957, les personnes employées dans l'industrie de la pêche pourront bénéficier de la protection qu'offre l'assurance-chômage. On évalue à 50,000 le nombre de pêcheurs touchés par cette innovation. Les pêcheurs commenceront à verser des contributions à la caisse d'assurance-chômage à compter du 1er avril 1957, et la première période saisonnière durant laquelle ils pourront recevoir des prestations débutera le 1er janvier 1958. Aux fins de la Loi sur l'assurance-chômage, le terme "pêche" désigne aussi bien la récolte des produits de la mer, tels que la moussé d'Irlande et les coquillages, que la prise du poisson elle-même.

Tous les pêcheurs commerciaux sont assurables, sauf dans les quelques cas d'exception mentionnés ci-dessous. Un pêcheur est assurable qu'il travaille soit à salaire, soit à la part, soit à son propre compte. Il est assurable sans égard au montant de ses gains de l'année, et même s'il est administrateur de la compagnie qui l'emploie.

Un pêcheur n'est pas assurable dans les cas suivants. Il n'est pas assurable pour ce qui est du poisson qu'il vend directement à des particuliers, à des restaurants, etc... Il n'est pas assurable pour ce qui est des écailles de poisson qu'il vend à une personne autre que l'acheteur de son poisson. Il n'est pas assurable en ce qui regarde la pêche au phoque, à moins d'être employé en vertu d'un contrat de service.

L'acheteur d'une prise de poisson n'est pas assurable en ce qui regarde la même prise, vu que sa qualité d'acheteur en fait un employeur aux fins de la Loi. Une épouse n'est pas assurable en ce qui regarde une opération de pêche dans laquelle son mari est également engagé. Un pêcheur peut refuser de se laisser assurer s'il ne s'adonne pas à la pêche pendant plus de 20 semaines dans une même année civile, et s'il ne s'adonne pas dans une large mesure à quelque autre travail assurable. Pour éviter d'être assuré, il doit remettre à son employeur une formule UIC 588A, Déclaration d'emploi de peu d'importance, formule qu'il peut obtenir de l'employeur lui-même.

Pour terminer, un pêcheur n'est pas assurable à l'égard de toute semaine durant laquelle les gains nets qu'il a retirés de la pêche sont de moins de \$9.00.

Bien que les bois ne possèdent pas tous la même conductibilité thermique, les bois les plus légers sont les meilleurs isolants. Cela s'explique par le fait que leurs structures cellulaires renferment une plus forte proportion de cavités.

TOUJOURS DE L'AVANT
AVEC **ZENITH**

le nouvel appareil acoustique
50X à 4 transistors
seulement **\$65.** complet!

Offre des caractéristiques des appareils coûtant \$250 ou plus. Sensibilité et amplification réglées du bout du doigt. 4 transistors Qualité Zenith. Satisfaction ou remboursement dans les 10 jours.
Garantie de 1 an—Service d'entretien de 5 ans
Facilités de paiement
dépositaire

Pharmacie Bergeron
50, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.
295, rue du Pont. — Québec.
10 JOURS D'ESSAI GRATUIT

MONTMAGNY TIRE SHOP
RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL.: 613 311
Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Cylinder Traction Rib.
Vulcanisation — Ressemelage
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

Cinéma Taché
Ven. Sam. — 29. 30 mars
LA FLAMME ET LA CHAIR
(The Flame and the Flesh).
Lana Turner — Carlos Thompson.
Dim. Lun. Mar. — 31 mars. 1, 2 avril
LES FORBANS
(The Spoilers). (couleurs).
Jeff Chandler — Ann Baxter.
Mer. Jeu. Ven. Sam. — 3, 4, 5, 6, avril
LE TRIOMPHE DE TARZAN
Johnny Weismuller, Brenda Joyce
— PROGRAMME DOUBLE —
L'ENIGME DE CHICAGO EXPRESS
Charles McGraw, Marie Windsor
Cinéma Lafontaine
Sam. Dim. Lun. — 30, 31 mars, 1 avril
DEMAIN EST UN AUTRE JOUR
Pier Angeli — Aldo Silvani.
Mardi, 2 avril
Concert de la Jeunesse Musicale.
Artiste invité:
Anne-Mare Globenski (Pianiste)
Vendredi, 5 avril
LA FANFARE DE
L'AVIATION ROYALE DU CANADA
présente un CONCERT à 8.15 p.m.
Entrée gratuite